

CIMENT

Cap sur de nouvelles destinations à l'export

P 16

AGRICULTURE ET NUMÉRIQUE

Tebboune fixe les priorités

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a donné dimanche, lors de la réunion du Conseil des ministres, une série d'instructions visant à renforcer l'efficacité du secteur agricole et à accélérer la transformation numérique de l'administration. Deux orientations majeures se dégagent de cette réunion : la préparation d'une nouvelle loi d'orientation agricole, d'une part, et l'élaboration d'un décret présidentiel encadrant l'interopérabilité numérique sécurisée entre les différentes institutions de l'État, d'autre part. P 3



LE MINISTRE D'ÉTAT, MINISTRE DES HYDROCARBURES DEPUIS HIER À NIAMEY

Le TSGP et le partenariat énergétique au menu

L'Algérie et le Niger veulent renforcer leur coopération dans le domaine des hydrocarbures. Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, est depuis hier lundi à Niamey pour une visite de travail de deux jours. Chargé par le président de la République, Arkab discutera avec les responsables du Niger du renforcement du partenariat énergétique entre les deux pays.

P 2

STRATÉGIE NATIONALE DE L'IA

Le passage à la phase opérationnelle s'accélère

L'Algérie accélère la mise en œuvre de sa stratégie nationale de l'intelligence artificielle (IA), avec le passage de la phase de planification à celle de la concrétisation des projets prioritaires. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé, hier lundi, la troisième réunion multisectorielle consacrée au suivi de l'exécution de cette stratégie, en présence des différentes commissions sectorielles concernées.

P 3

MARCHÉ EUROPÉEN DU GAZ

L'Algérie augmente ses exportations de 1,1 milliard de m³

La perturbation des approvisionnements qataris en GNL a contraint l'Union européenne à réorganiser ses flux gaziers en 2026. Parmi les fournisseurs mobilisés pour compenser ce déficit, l'Algérie occupe une place significative, avec une hausse de 1,1 milliard de mètres cubes de ses livraisons à l'UE durant les huit premiers mois de l'année. Cette progression intervient alors que le marché européen reste fortement dépendant des importations de gaz.

P 2

AVANCEMENT DES PROJETS DANS LES RÉGIONS DU SUD ET FRONTALIÈRES

Le ministre des Travaux publics insiste sur le respect des délais de réalisation P 2

ALGÉRIE-TUNISIE

Une délégation d'hommes d'affaires tunisiens attendue à Alger P 2

BANQUE D'ALGÉRIE

L'affacturage officiellement introduit sur le marché algérien P 4

AVANCEMENT DES PROJETS
DANS LES RÉGIONS DU
SUD ET FRONTALIÈRES

**Le ministre des Travaux
publics insiste sur le
respect des délais de
réalisation**

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, hier à Alger, une réunion de coordination consacrée au suivi de l'état d'avancement des projets du secteur, notamment ceux réalisés dans les régions du Sud et frontalières, indique un communiqué du ministère. La réunion, tenue au siège du ministère, s'est déroulée en présence de cadres centraux du département ministériel, de représentants du ministère de la Défense nationale, ainsi que des directeurs des travaux publics des wilayas du Sud et des wilayas frontalières. Les participants ont présenté des exposés détaillés sur l'état d'avancement des projets en cours de réalisation, en mettant en évidence le niveau d'exécution des travaux, les principales contraintes rencontrées sur le terrain, ainsi que les propositions et mesures susceptibles d'accélérer leur réalisation et d'améliorer leur performance. A cette occasion, le ministre a insisté sur la nécessité de mobiliser l'ensemble des moyens disponibles afin d'accélérer le rythme des travaux et d'achever les projets dans les délais impartis. Djellaoui a, dans ce cadre, donné plusieurs instructions, notamment concernant la réduction des délais de réalisation des projets en cours, l'élaboration de calendriers précis et leur suivi régulier, ainsi que la prise des mesures correctives nécessaires en cas de retard ou de dysfonctionnements, dans le respect des normes de réalisation en vigueur. S'agissant des études relatives aux futurs projets, le ministre a appelé à accélérer leur élaboration et à réduire les délais nécessaires à leur finalisation, afin de permettre le lancement des opérations dans les meilleurs délais. Il a également insisté sur le renforcement de la coordination entre les différents intervenants et la poursuite du travail des commissions techniques relevant des structures centrales du ministère. Dans ce cadre, il a préconisé d'intensifier le suivi sur le terrain de l'état d'avancement des projets et d'assurer un accompagnement continu des entreprises de réalisation, en coordination avec les autorités locales, depuis le lancement des travaux jusqu'à leur réception. Ces mesures visent notamment à lever les contraintes rencontrées, accélérer la cadence des travaux et améliorer la performance des projets, souligne le communiqué. Au terme de la réunion, le ministre a mis en avant l'importance stratégique des projets de travaux publics dans les régions du Sud et frontalières, les considérant comme un levier essentiel pour renforcer la liaison entre les différentes régions du pays et contribuer à un développement équilibré. Il a également souligné leur rôle dans l'amélioration du cadre de vie des citoyens et le soutien à la dynamique économique et sociale du pays.

Synthèse R. E.

LE MINISTRE D'ÉTAT, MINISTRE DES HYDROCARBURES
DEPUIS HIER À NIAMEY

Le TSGP et le partenariat énergétique au menu

L'Algérie et le Niger veulent renforcer leur coopération dans le domaine des hydrocarbures. Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, est depuis hier lundi à Niamey pour une visite de travail de deux jours. Chargé par le président de la République, Arkab discutera avec les responsables du Niger du renforcement du partenariat énergétique entre les deux pays.

Par Z. R.

Accompagné du président-directeur général de Sonatrach, Nourredine Daoudi, du vice-président-directeur général du groupe chargé de l'activité raffinage et pétrochimie, ainsi que du directeur général de Sonatrach International Exploration and Production (SIPEX), en plus de plusieurs cadres du secteur, Mohamed Arkab aura plusieurs entretiens avec de hauts responsables nigériens. En effet, cette visite s'inscrit dans le prolongement de la dynamique que connaissent les relations algéro-nigériennes, particulièrement dans le domaine des hydrocarbures. Elle vise notamment à assurer le suivi des projets communs et à examiner les perspectives de leur développement, dans un contexte où l'Algérie entend renforcer sa présence énergétique en Afrique. Au cœur de cette visite figure le gazoduc transsaharien (TSGP), projet stratégique associant l'Algérie, le Niger et le Nigeria. Les discussions porteront notamment sur l'état d'avancement de ce projet destiné à renforcer l'intégration énergétique régionale et à développer les infrastructures gazières sur le continent africain. L'Algérie a entamé, en juin 2026, les travaux de réalisation du tronçon algérien du TSGP, tandis que les préparatifs et les études relatifs à la partie située sur le territoire nigérien se poursuivent. Le suivi de ce volet constituera ainsi l'un des principaux axes de la mission de Mohamed Arkab.

Sonatrach renforce son activité au Niger

La coopération énergétique algéro-nigérienne ne se limite toutefois pas au TSGP. La délégation algérienne suivra également les développements du projet de recherche et d'exploration conduit par Sonatrach en partenariat avec la société nationale nigérienne de pétrole Sonidep au niveau du bloc de Kafra. La visite permettra aussi de poursuivre l'évaluation de nouveaux blocs pétroliers au Niger, notamment le bloc de Bilma, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles perspectives de coopération dans l'exploration et la production d'hydrocarbures. Le raffinage et la pétrochimie occuperont également une place importante dans les

discussions. Les deux parties examineront notamment l'état d'avancement des travaux de maintenance majeure de la raffinerie de Zinder, dans le cadre du renforcement de l'expertise et de l'accompagnement algériens dans ce domaine. Outre le suivi des projets en cours, les entretiens de Mohamed Arkab avec les responsables nigériens devront permettre d'examiner les moyens de renforcer la coopération bilatérale, de multiplier les partenariats entre les institutions et organismes spécialisés des deux pays et d'élargir les domaines d'intervention. Cette démarche traduit la volonté de l'Algérie de consolider son partenariat énergétique avec le Niger, en s'appuyant notamment sur l'expertise de Sonatrach dans l'exploration, la production, le raffinage et la pétrochimie. À travers le TSGP, les activités d'exploration et les projets dans le raffinage, Alger cherche ainsi à inscrire sa coopération avec Niamey dans une approche plus large de développement des infrastructures énergétiques africaines et de valorisation des ressources du continent.

MARCHÉ EUROPÉEN DU GAZ

L'Algérie augmente ses exportations de 1,1 milliard de m³

Par Selma R.

La perturbation des approvisionnements qataris en GNL a contraint l'Union européenne à réorganiser ses flux gaziers en 2026. Parmi les fournisseurs mobilisés pour compenser ce déficit, l'Algérie occupe une place significative, avec une hausse de 1,1 milliard de mètres cubes de ses livraisons à l'UE durant les huit premiers mois de l'année. Cette progression intervient alors que le marché européen reste fortement dépendant des importations de gaz. Le déficit provoqué par la chute des approvisionnements qataris n'a toutefois pas entraîné, à ce stade, de recul global des importations européennes de gaz. Selon un rapport publié par la plateforme spécialisée « Attaqa.net », les importations de gaz naturel de l'Union européenne, combinant GNL et gaz acheminé par gazoduc, sont restées globalement stables, autour de 200 milliards de m³, entre janvier et août 2026. Cette stabilité masque cependant une recomposition importante des flux : sur les huit

premiers mois de l'année, les importations européennes de GNL ont diminué de 3,5 %, tandis que les volumes acheminés par gazoducs ont progressé de 2,5 %. Cette évolution traduit notamment la recherche de solutions alternatives après la forte contraction des volumes qataris. Le recul des approvisionnements en provenance du Qatar constitue précisément l'un des principaux changements intervenus sur le marché européen. Entre janvier et août, les livraisons de GNL qatari à destination de l'UE ont diminué de 5,1 milliards de m³ sur un an. À cette baisse s'est ajoutée une contraction de 0,7 milliard de m³ des volumes acheminés par gazoducs via la Turquie. Pour compenser ces pertes, plusieurs fournisseurs ont augmenté leurs livraisons : la Norvège arrive en tête avec 3,2 milliards de m³ supplémentaires, suivie des États-Unis avec 1,8 milliard, de la Russie avec 1,5 milliard, de l'Algérie avec 1,1 milliard, du Royaume-Uni avec 1 milliard et du Nigeria avec 0,5 milliard de m³. Dans ce rééquilibrage, l'Algérie apparaît ainsi comme le quatrième contributeur à la

compensation du déficit identifié par l'étude. Sa progression de 1,1 milliard de m³ englobe à la fois les livraisons de GNL et les volumes expédiés par gazoduc, ce qui confirme la capacité du dispositif gazier algérien à mobiliser ses deux principales voies d'acheminement vers le marché européen. Cette évolution revêt une importance particulière pour l'Algérie, dont la proximité géographique avec l'Europe et l'existence de plusieurs infrastructures de transport permettent d'alimenter directement le marché européen par gazoducs, tout en conservant une capacité d'expédition de GNL par voie maritime. La recomposition des approvisionnements européens reste néanmoins largement dominée par les États-Unis. Selon le rapport, le GNL américain a représenté 60 % des importations européennes de GNL durant les huit premiers mois de 2026, une proportion qui a atteint 70 % au mois d'août, période durant laquelle les importations européennes de GNL ont fortement rebondi, avec une progression de 43 % par rapport à juillet.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Édité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication

Radji Zahir

Siège social

Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

AGRICULTURE ET NUMÉRIQUE

Tebboune fixe les priorités

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a donné dimanche, lors de la réunion du Conseil des ministres, une série d'instructions visant à renforcer l'efficacité du secteur agricole et à accélérer la transformation numérique de l'administration. Deux orientations majeures se dégagent de cette réunion : la préparation d'une nouvelle loi d'orientation agricole, d'une part, et l'élaboration d'un décret présidentiel encadrant l'interopérabilité numérique sécurisée entre les différentes institutions de l'État, d'autre part.

Par Selma R.

La nouvelle loi d'orientation agricole devra introduire des mécanismes permettant d'adapter l'affectation des superficies cultivées aux besoins du pays. L'objectif est ainsi clairement établi : mieux orienter les terres vers les cultures annuelles nécessaires, afin de réduire les importations et de renforcer progressivement l'autosuffisance agricole. Pour y parvenir, cette orientation devra s'appuyer sur une connaissance plus précise des niveaux de production et des capacités réelles des différentes zones agricoles. C'est dans ce cadre que le président de la République a demandé au ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche d'élaborer un bulletin mensuel consacré au suivi de la production. Les walis seront quant à eux chargés d'assurer un suivi rigoureux permettant de déterminer les niveaux et les volumes produits pour les différentes variétés de céréales, notamment le blé tendre et le blé dur. Ce dispositif doit ainsi permettre de disposer d'une visibilité régulière sur l'évolution des récoltes et d'améliorer la capacité de décision en fonction des besoins du marché national. La réforme annoncée comporte également un important volet de modernisation des mécanismes de gestion. Le président de la République a ordonné la numérisation immédiate du système de paiement des récoltes agricoles au niveau des agences régionales de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), tout en appelant à une collaboration étroite avec l'Office national des statistiques (ONS). Cette mesure doit contribuer à améliorer la traçabilité des opérations liées aux récoltes et à disposer de données plus fiables sur les volumes produits et commercialisés. Parallèlement, le rôle de l'OAIC et des instituts spécialisés relevant du secteur devra être

réexaminé afin d'améliorer leurs performances et de les moderniser. Le chef de l'État a par ailleurs insisté sur la nécessité de lutter contre toutes les formes de dérives dans les secteurs de l'agriculture, du développement rural et de la pêche. L'ambition affichée repose ainsi sur un pilotage davantage structuré, fondé sur des données actualisées, des mécanismes de suivi réguliers et une meilleure coordination entre les organismes intervenant dans la production, la collecte et l'exploitation des informations agricoles. La connaissance du potentiel agricole constitue un autre axe de cette réforme. Le président de la République a en effet ordonné le lancement d'un programme national de cartographie et d'étude des sols, en coordination avec les laboratoires concernés, afin de déterminer et de classifier la nature des terres agricoles dans l'ensemble des zones cultivées. Cette cartographie doit fournir une base technique permettant de mieux adapter les cultures aux caractéristiques des terres et d'optimiser l'exploitation des superficies agricoles. Elle pourrait également contribuer à une planification plus précise de l'affectation des terres, en cohérence avec l'objectif de réduire la dépendance aux importations. La question de l'irrigation occupe elle aussi une place importante dans ces nouvelles orientations. Le président de la République a appelé à s'orienter vers l'utilisation des eaux usées pour l'irrigation, afin de réduire la dépendance de l'agriculture aux seules précipitations. Le secteur vise ainsi à récupérer 60 % des eaux usées, dans une logique de sécurisation des ressources hydriques destinées à l'agriculture, la disponibilité de l'eau constituant un facteur déterminant pour la régularité des productions. Le chef de l'État a également insisté sur l'impératif de labourer et de préparer les terres en toutes circonstances, traduisant ainsi sa

volonté d'inscrire l'activité agricole dans une logique de planification et de mobilisation des ressources disponibles, plutôt que de la conditionner exclusivement aux conditions pluviométriques.

Un cadre présidentiel pour l'interopérabilité numérique

Parallèlement au chantier agricole, le Conseil des ministres a arrêté une orientation destinée à renforcer l'intégration numérique des institutions publiques. Le président de la République a ainsi ordonné l'élaboration d'un décret présidentiel portant sur un plan d'interopérabilité numérique sécurisée. Ce futur texte devra définir les missions des instances et institutions sectorielles concernées, ainsi que leur représentation au sein de ce dispositif, sous la supervision de la Haut-commissaire à la numérisation. Il s'agit ainsi de donner un cadre institutionnel précis à l'interconnexion des systèmes d'information publics et de clarifier les responsabilités des différentes structures appelées à participer à cette architecture numérique. L'interopérabilité devra également être étendue aux wilayas. Le chef de l'État a demandé que cette extension permette un enregistrement plus fluide des données locales, tout en garantissant une protection maximale des données des citoyens. L'enjeu est donc double : faciliter la circulation et l'exploitation des informations entre les différentes composantes de l'administration, tout en renforçant la sécurité des données. L'intégration des wilayas dans ce dispositif doit ainsi permettre de mieux faire remonter les informations produites au niveau local et de favoriser leur exploitation dans les processus de gestion et de décision.

**ALGÉRIE-TUNISIE
Une délégation d'hommes d'affaires tunisiens attendue à Alger**

Par S. R.

Une importante délégation d'hommes d'affaires tunisiens est attendue à Alger du 22 au 24 septembre, dans le cadre d'une mission économique multisectorielle destinée à renforcer les échanges et à identifier de nouvelles opportunités de partenariat avec les entreprises algériennes, selon la presse tunisienne. Cette initiative intervient dans le prolongement du protocole d'accord et de coopération signé le 1er mai 2026 à Tunis entre la Confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie (CONECT) et la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC). Organisée par la section internationale de la CONECT (CONECT International), en collaboration avec l'ambassade de Tunisie à Alger et avec la participation de la CAPC et du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), cette mission prévoit plusieurs formats de rencontres entre opérateurs des deux pays. La délégation tunisienne représentera ainsi plusieurs secteurs, notamment l'industrie manufacturière, les matériaux de construction, l'agriculture et l'agroalimentaire, la santé et l'industrie pharmaceutique, les énergies renouvelables, le transport et la logistique, ainsi que les technologies de l'information et les services numériques. L'objectif est d'identifier les besoins du marché algérien et de favoriser la conclusion de nouveaux partenariats, aussi bien dans les échanges commerciaux que dans l'investissement et le co-investissement. Des rencontres B2B sont ainsi prévues entre les chefs d'entreprise tunisiens et leurs homologues algériens, parallèlement à des visites de sites industriels et d'entreprises, ainsi qu'à des échanges avec des organismes publics, des chambres de commerce et des groupements industriels, afin de mieux appréhender le cadre économique et les possibilités d'investissement en Algérie. Cette mission s'inscrit dans une volonté affichée par les deux parties de donner une nouvelle dynamique aux relations économiques bilatérales. L'accord de mai vise en effet à renforcer les relations entre les opérateurs privés des deux pays, à faciliter les échanges d'informations et de contacts entre entreprises et à favoriser l'identification de nouvelles opportunités de partenariat ; la mission prévue à Alger en constitue une première traduction concrète. Pour les entreprises algériennes, l'arrivée de cette délégation représente ainsi une occasion d'explorer de nouvelles complémentarités avec le tissu économique tunisien, notamment dans les secteurs industriels, agroalimentaires, pharmaceutiques, énergétiques et numériques.

STRATÉGIE NATIONALE DE L'IA

Le passage à la phase opérationnelle s'accélère

L'Algérie accélère la mise en œuvre de sa stratégie nationale de l'intelligence artificielle (IA), avec le passage de la phase de planification à celle de la concrétisation des projets prioritaires. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé, hier lundi, la troisième réunion multisectorielle consacrée au suivi de l'exécution de cette stratégie, en présence des différentes commissions sectorielles concernées. Cette rencontre a notamment porté sur l'état d'avancement des estimations financières nécessaires à la réalisation des opérations inscrites dans la feuille de route, ainsi que sur les actions engagées par les différentes commissions spécialisées. Sur le volet des infrastructures et des données, 17 opérations liées aux infrastructures et 14 autres concernant les données ont été arrêtées pour 2026, indique le mi-

nistère dans un communiqué. Elles portent notamment sur l'exploitation des serveurs et des unités de traitement graphique (GPU) disponibles, ainsi que sur l'identification des besoins futurs en équipements nécessaires au déploiement des applications d'IA. La commission concernée a également proposé la création d'un groupement réunissant des entreprises économiques publiques et privées, avec pour objectif de renforcer les synergies entre les capacités technologiques et économiques nationales. Dans le même cadre, la version actualisée du projet de décret portant création du Centre national de recherche en intelligence artificielle et en données a été approuvée avant sa transmission aux services compétents pour finaliser les procédures juridiques. Le financement constitue également un axe central de cette feuille de route. Plu-

sieurs mécanismes ont été identifiés, notamment le financement public, la création d'un fonds national, le financement bancaire et international, ainsi que la contribution des entreprises privées et de la communauté nationale établie à l'étranger. Les retombées économiques et financières générées par les applications de l'IA pourraient également contribuer au financement de cette dynamique. La formation et la recherche occupent, par ailleurs, une place importante dans le dispositif. Quatre grands modèles de langage (LLM) sont en cours de développement, dont deux déjà achevés. Parmi les projets figurent un prototype de chatbot spécialisé dans la législation fiscale algérienne et un modèle destiné aux étudiants inscrits dans le cadre du parcours personnalisé. Dans le domaine de la formation doctorale, 24 axes théoriques et appliqués ont été retenus pour le concours d'accès prévu

en novembre prochain. Parallèlement, 85 opérations de formation continue sont programmées afin de renforcer les compétences en IA au sein des différents secteurs. La stratégie prévoit également le renforcement de la coopération internationale et de la recherche nationale. Les projets de recherche nationale (PNR) et le réseau thématique de recherche en IA doivent ainsi prendre en charge plusieurs opérations à partir d'octobre 2026. À travers ces différents chantiers, l'écosystème national de l'intelligence artificielle est en train de se structurer, en s'appuyant sur les infrastructures, les données, la formation, la recherche et les capacités des entreprises. L'objectif affiché est de faire de l'IA un levier de développement, d'innovation et de création de valeur.

Synthèse Z R.

ORAN

Réception d’un troisième accélérateur linéaire au Centre anti-cancer d’El Hassi

Le Centre anti-cancer (CAC) " Emir Abdelkader " d'El Hassi (Oran) a été renforcé par l’acquisition d’un troisième accélérateur linéaire, réceptionné à la fin du mois d’août dernier et dont la mise en service est prévue en octobre prochain, a-t-on appris auprès de la directrice de l’établissement, Hadjira Teffahi. Cette nouvelle acquisition vient renforcer les capacités du CAC d’El Hassi en matière de radiothérapie et améliorer la prise en charge des patients atteints de cancer, a précisé Mme Teffahi, soulignant que le nouvel équipement devrait entrer en exploitation au cours du mois d’octobre, après l’achèvement des opérations nécessaires à sa mise en service. Avec la réception de ce troisième appareil, le CAC " Emir Abdelkader ", considéré comme un pôle régional, accueillant des patients de toute la région ouest et sud-ouest, dispose désormais de trois accélérateurs linéaires, permettant de consolider les capacités techniques de son service de radiothérapie. La wilaya d’Oran compte ainsi désormais cinq accélérateurs linéaires, dont trois au niveau du CAC d’El Hassi et deux au niveau du CHU " Dr Benzerdjeb ", renforçant ainsi le dispositif de radiothérapie disponible au niveau de la wilaya. L’acquisition de ce nouvel équipement s’inscrit dans les efforts visant à renforcer les moyens matériels dédiés à la prise en charge des patients cancéreux et à améliorer les conditions d’accès aux traitements de radiothérapie dans la région.

AP

MONNAIES

Le dollar stable face aux autres devises

Le dollar était stable, lundi, face aux autres devises, dans un marché attentif à l'évolution de progrès diplomatiques dans le conflit au Moyen-Orient. Dans la matinée, le billet vert prenait 0,04% face à la monnaie unique européenne, à 1,1481 dollar pour un euro, et 0,22% par rapport à la monnaie nipone, à 157,23 yens pour un dollar. La devise japonaise a perdu près de

0,8% depuis la clôture de jeudi et la hausse de taux de la Banque du Japon (BoJ) dans la nuit de jeudi à vendredi, largement escomptée par les investisseurs. Le billet vert profite actuellement des prix des hydrocarbures, libellés en dollar, tandis que les investisseurs se montrent divisés à l'égard d'un nouveau resserrement monétaire lors de la prochaine réunion de la Réserve fédérale (Fed) fin octobre.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	345,00	342,00	-0,87	-1,16	-5,20	7,29	7,60	290	99 180,00
AYRADE	AYRD	815,00	815,00	0,00	0,00	0,15	116,43	-	906	738 390,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	1400,00	0,00	0,00	-0,11	7,56	7,64	43368	60 715 200,00
BIOPHARM	BIO	2 516,00	NC	0,00	0,05	0,76	6,69	6,36	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 039,00	2049,00	0,49	0,07	-6,47	8,49	8,54	51364	105 244 836,00
EGH El Aurassi	AUR	360,00	NC	0,00	0,00	-1,25	4,55	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	431,00	NC	0,00	0,72	2,10	1,19	8,12	0	0,00

BANQUE D'ALGÉRIE

L'affacturage officiellement introduit sur le marché algérien

Un règlement de la Banque d'Algérie vient d'être publié au Journal officiel (JO) n 67, fixant les conditions d'exercice de l'activité de l'affacturage, une technique de financement à court terme permettant aux entreprises de céder leurs créances à une banque. L'affacturage, ou factoring, est une opération par laquelle l'adhérent transfère, dans le cadre d'une convention écrite avec effet subrogatoire, ses créances commerciales sur ses clients (débiteurs), à une banque ou à un établissement financier (factor) qui moyennant rémunération lui règle ferme le montant intégral de la créance transférée en supportant le risque de non-remboursement, est-il expliqué dans le règlement, n 26-03 adopté le 13 août dernier. Les opérations d'affacturage sont réalisées sur la base

d'un contrat établi par écrit, conclu préalablement à tout financement accordé par le factor. Pour être éligibles aux opérations d'affacturage, les créances commerciales constatées par des factures ou autres documents équivalents, doivent, sous la responsabilité de l'adhérent, être "certaines, liquides et déterminées dans leur montant", ne pas faire l'objet d'une contestation de la part du débiteur et doivent être assorties d'une échéance de paiement inférieure à six mois à compter de la date de facturation. Les créances concernées ne doivent pas être éteintes, en tout ou en partie, par paiement, par compensation avec des dettes vis-à-vis du débiteur ou par tout autre mode légal d'extinction des obligations. En outre, elles doivent être librement

transmissibles et ne faire l'objet d'aucune interdiction légale, réglementaire ou contractuelle de transfert des droits de créance opposable au factor. Les créances ne doivent pas non plus être grevées, à la date du transfert, d'une cession, d'un nantissement ou de toute autre sûreté ou charge susceptible d'affecter les droits du factor. Elles ne doivent pas, également, porter sur un débiteur en situation de cessation des paiements, de redressement judiciaire, de liquidation des biens ou dans toute situation similaire, ni faire l'objet, à la date du transfert, d'une prorogation d'échéance, pour tout ou partie de leur montant, sous quelque forme que ce soit.

Synthèse R E.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

74 plateformes numériques et des services universitaires sans papier

Le conseiller du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique chargé de l'information numérique, Abdel Djebbar Daoudi, a indiqué que le secteur gérât actuellement un espace numérique comprenant 74 plateformes destinées à fournir des services aux différentes composantes de la communauté universitaire, notamment les étudiants, les enseignants, les chercheurs et les fonctionnaires. Dans une déclaration faite hier, lundi, à l'émission « L'Invité du matin » de la Chaîne 1 de la Radio algérienne, le responsable a précisé que le ministère poursuivait, pour la quatrième année consécutive, la mise en œuvre de la politique « zéro papier », les opérations de préinscription et d'inscription définitive étant désormais effectuées numériquement. Dans ce cadre, Abdel Djebbar Daoudi a également évoqué l'intégration d'un modèle linguistique algérien d'intelligence artificielle, sous la forme d'un assistant d'intelligence artificielle connu sous le nom de « ChatGPT ». Il l'a présenté comme « un modèle local similaire aux applications conversationnelles basées sur

l'intelligence artificielle utilisées à travers le monde, et destiné à servir le secteur de l'enseignement supérieur ». Il a expliqué que ce modèle avait enregistré, durant la période des inscriptions, qui s'est étalée sur deux semaines, plus de deux millions d'opérations d'utilisation et d'interaction, y compris les téléchargements sur les téléphones mobiles. Il a ajouté qu'il permettrait de répondre aux différentes interrogations des étudiants et des citoyens. Concernant la rentrée universitaire 2026-2027, elle débutera aujourd'hui, mardi, dans la wilaya de Jijel, a annoncé le responsable, précisant que le cours inaugural sera consacré au thème « L'intelligence artificielle et les transformations numériques

». Cette démarche traduit l'orientation du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique visant à renforcer la place de l'intelligence artificielle et de la numérisation dans les différents parcours de l'enseignement universitaire. Daoudi a expliqué que cette orientation intervenait dans un contexte marqué par les transformations que connaît l'économie mondiale, notamment avec le recours croissant des grandes économies au modèle de l'économie de la connaissance. Il a souligné que l'université algérienne œuvrait à préparer les étudiants à accompagner ces transformations et à relever les défis qui en découlent.

Synthèse R. E.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 20 سبتمبر 2026
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 20 Septembre 2026

Prix du détail ¹		أسعار التجزئة ²			المنتجات
DA / Kg		دج / كغ			
Produits		معدل	أعلى	أدنى	
		Moyenne	Maximum	Minimum	
Légumes frais	Pomme de terre	106	116	96	البطاطا
	Tomate	101	114	88	الطماطم
	Oignon sec	78	86	70	البصل الجاف
	Ail sec	814	878	750	الثوم الجاف
	Carotte	142	153	130	الجزر
	Navet	171	187	155	اللفت
	Poivron	142	155	129	الفلفل الاخضر
	Piment	157	173	140	الفلفل الحار
	Courgette	156	170	142	الكوسة
	Haricot vert	263	284	242	الفاصولياء الخضراء
	Laitue	166	180	151	الخس
Fruits frais	Pomme locale	440	535	345	التفاح المحلي
	Datte	523	627	418	التمر
	Raisin	288	344	231	العنب
	Melon	102	112	91	البطيخ الاصفر
	Pastèque	83	91	75	البطيخ الاحمر
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	2142	2258	2025	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	552	565	539	الدجاج
	Œufs (Unité)	21	22	20	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	95	101	89	حليب البقر (لتر)
					المنتجات ذات الأصل الحيواني

Sécurité alimentaire, qualité et sécurité des aliments

2^e partie

En ces temps d’inflation des prix des produits agricoles et alimentaires, de maladies diverses et de grandes difficultés pour une grande partie de la population algérienne à satisfaire ses besoins quantitatifs et qualitatifs, il m’est paru utile de poser le problème de la sécurité alimentaire du point de vue de la qualité, du mode de consommation et de la sécurité des aliments.

Dr Zoubir SAHLI,
Consultant agroéconomiste

Comme pour d’autres filières faiblement contrôlées par les pouvoirs publics, la fabrication, la distribution et la commercialisation du lait et des produits laitiers – même s’il ya un minimum de contrôle - évoluent souvent dans un contexte de risque pouvant avoir un impact grave sur le niveau alimentaire et sanitaire des consommateurs. Pour les autres produits agricoles frais, végétaux et animaux, il y a en principe des lois et des organismes de contrôle aux frontières (IREEF/CEREEF) et des contrôles phytosanitaires et zoo sanitaires et vétérinaires, mais on ne dispose que peu d’informations sur les fraudes et sur les risques. Sur les marchés des fruits et légumes, des viandes rouges, des poissons et des produits avicoles, les lois de respect de la qualité existent, ainsi que des dispositifs de contrôle, mais dans la réalité les mandataires, chevillards, grossistes et détaillants agissent librement et sont souvent dans des positions oligopolistiques.

2°/ La démarche de l’autocontrôle propre aux producteurs et distributeurs (agriculteurs, entreprises agroalimentaires, collecteurs-conditionneurs-stockeurs-distributeurs et surtout commerçants de gros et de détail) : C’est une démarche essentiellement privée (EPE Spa et entreprises privées), conduite selon les règles de fonctionnement et de gestion d’une entreprise qui évolue dans des marchés libres. Les opérateurs évoluant dans le cadre de cette démarche doivent en principe respecter les règles, les codes et les mesures de gestion de la qualité (notamment les règles d’hygiène et de sécurité, les règles de l’autocontrôle, de l’HACCP, de l’audit qualité et de l’assurance qualité) et mettre sur les marchés des « produits sains, loyaux et marchands ». Pour les filières de produits frais (fruits et légumes, poissons, viandes rouges et blanches), l’opérateur doit avoir beaucoup de vigilance pour mettre à la disposition du consommateur des produits indemnes de toute altération, de tout défaut et de toute malfaçon. L’observation sur le terrain a montré que, si pour les entreprises activant dans des filières de produits de base (comme la transformation, le stockage et la distribution des blés, des aliments du bétail, du lait et, accessoirement, des boissons, du sucre et des huiles de graines) il ya effectivement un minimum de respect des règles, des codes et des mesures de gestion de la qualité (notamment les poids et mesures, e conditionnement, l’hy-

giène et la sécurité des matières premières, des équipement et des produits, l’autocontrôle au niveau de laboratoires d’entreprises.....), pour les autres opérateurs activant dans des filières de produits de marchés libres, il n’y a que très peu de respect de ces règles, codes et mesures. Les exemples sont nombreux de produits frais (fruits et légumes, viandes, poissons) et de produits agroalimentaires manufacturés qui ne disposent pas d’étiquetage, ni de signes de contrôle, ni de label, ni d’affichage de prix, ni de signe d’information du consommateur. Il ya eu certes des avancées dans ce domaine, notamment en matière d’étiquetage et d’emballage, mais on constate toujours des cas de dol et de fraude ; une partie non négligeable de ces opérateurs font régulièrement l’objet de plaintes ou de fermeture de leurs établissements par les autorités. Certains de leurs produits ont occasionné parfois de graves cas d’intoxication alimentaires (cas fréquents des produits laitiers, des produits carnés, des pâtisseries....).

Nouveauté de la réglementation algérienne relative à la sécurité des denrées alimentaires.
3°/ Les aspects nutritionnels : L’examen des données portant sur la prévalence de la sous-alimentation établis par les organisations internationales (FAO, PAM, UNICEF, FIDA, OMS), entre 2004-2006 et 2018-2020 confirme des progrès spectaculaires de l’Algérie dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ces bilans montrent que l’Algérie a été au cours de cette période dans une situation de sécurité alimentaire et nutritionnelle globalement correcte. Les performances réalisées en 2018-2020 sont même bien supérieures au niveau mondial, ou à celles de pays comme l’Egypte ou le Maroc. Elles sont mêmes comparables à celles des pays occidentaux à revenus élevés comme le montre le tableau relatif à la prévalence de la sous-alimentation.

Prévalence de la sous-alimentation (en %)

	2004-2006	2018-2020
Monde	12,3	8,9
Pays à revenus élevés	< 2,5	< 2,5
Algérie	6,7	< 2,5
Maroc	5,5	4,2
Tunisie	4,3	3,0
Egypte	6,4	5,4

Source : FAO-PAM. Rome. 2021

La politique de soutien des prix des produits alimentaires de base initiée par l’Etat, conjuguée à l’amélioration des revenus et des conditions de vie et de bien-être des populations expliquent ces performances. Elles résultent des efforts pour réduire la pauvreté et les inégalités qui, faut-il le rappeler, sont des causes

structurelles de l’insécurité alimentaire et de la malnutrition sous toutes ses formes. L’évolution du modèle de consommation alimentaire des Algériens et la forte intervention des pouvoirs publics en faveur de la sécurité alimentaire des populations a entraîné donc des conséquences positives, mais

Prévalence de l’insécurité grave ou modérée (% de la population)

	2004-2006	2018-2020
Monde	23,0	27,6
Pays à revenus élevés	1,7	1,6
Afrique du Nord	48,8	55,5
Algérie	22,9	17,6
Maroc	-	28,0
Tunisie	18,2	25,1
Egypte	27,8	27,8

Source : FAO-PAM. Rome. 2021

elle a aussi induit des effets négatifs. -Les conséquences positives : Au-delà de l’aspect de l’amélioration nette des conditions d’accès à la nourriture du plus grand nombre, il a été constaté au cours des dernières années : -un freinage des risques de déficits alimentaires qui, selon les chiffres récents de la Banque mondiale, corroborés avec ceux de la FAO/OMS, s’est traduit par : - la quasi disparition des cas de sous-alimentation, - la forte régression de la prévalence de malnutrition, - des prévalences d’insécurité et de retard de croissance chez les enfants assez faibles, - l’augmentation de l’espérance de vie des Algériens (77,1 ans en 2010, 76,3 en 2021), -la forte diminution du seuil international de pauvreté (passage de 5,9% en 1995 à 0,5% en 2011), -un ratio population pauvre/population totale parmi les plus faibles de la sous région MENA (moins de 6%). Cette amélioration a été mesurée par la Banque Mondiale (BM) par un indicateur qui est le taux de pauvreté multidimensionnelle (IPM)1. L’PM est passé

taux est inférieur et est bien en dessous de la moyenne mondiale (27,7%). D’autres facteurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle peuvent également être examinés, et notamment ceux relatifs à l’adduction à l’eau potable, au raccordement à un réseau d’assainissement et à la santé. Sur ces points, des progrès assez considérables ont été accomplis en Algérie depuis son accession à l’indépendance : l’Algérie a en effet triplé sa production d’eau potable, et l’on estime à 95 % le taux de raccordement de la population aux réseaux publics d’eau potable (98 % selon l’enquête population et habitat de l’ONS) et plus de 6,5 millions d’habitants ont bénéficié d’installations d’assainissement amélioré permettant de porter le taux d’assainissement à 87,6 %. Les effets négatifs : Aujourd’hui, les questions de sécurité alimentaire se posent essentiellement en termes de qualité de la ration, d’équilibre des nutriments et de sécurité sanitaire des aliments consommés. Théoriquement, les rations alimentaires disponibles paraissent certes suffisantes quantitativement, elles ont aussi un avantage nutritionnel (apports suffisants en calories, apports assez faibles en acides aminés apportés par les légumes secs et les produits animaux et en matières grasses apportés essentiellement par les huiles de graines), mais elles restent encore assez déséquilibrées qualitativement. La place occupée par les produits végétaux, et notamment les blés est jugée par les nutritionnistes comme trop importante, et le déficit de protéines et de matières grasses d’origine animale reste encore assez élevé. Le rapport calorico-protéique, malgré quelques avancées, est déséquilibré en faveur du poste calories et en défaveur du poste protéines.

(A suivre)

EL-OUED

Près de 4.000 hectares consacrés à la tomate de plein champ

Quelque 4.000 hectares de tomates de plein champ devraient être cultivés durant la campagne agricole en cours dans la wilaya d'El-Oued, en hausse de 5 % par rapport à la campagne agricole précédente, a-t-on appris lundi auprès de la Chambre de l'agriculture de la wilaya. L'engouement des agriculteurs pour ce genre cultural, dont la campagne de plantation a débuté au début du mois en cours (avec un léger retard en raison des chaleurs estivales), s'explique par les résultats obtenus dans la production de cette culture, qui figure parmi les produits agricoles les plus demandés sur les marchés nationaux, a expliqué le président de la Chambre agricole, Djelloul Othmani. Selon le même responsable, une production d'environ trois (3) millions de quintaux de tomates de plein champ est attendue durant la campagne agricole en cours, soit une hausse de près de 5 % par rapport à la campagne agricole précédente. La culture de la tomate de plein champ connaît une large expansion dans la wilaya, notamment dans les communes à vocation agricole, à l'instar de Hassi-Khelifa, Debila, El-Magrane, Trifaoui et Reguiba, qui recèlent des zones agricoles à fort potentiel. La wilaya d'El-Oued se distingue par sa production de tomates de plein champ, dont la campagne de plantation s'étend habituellement de début août à fin septembre, tandis que la récolte intervient entre décembre et février. Elle occupe la première place au niveau national en termes de production de tomates de plein champ, commercialisées dans l'ensemble des wilayas du pays. Pour cela, un marché national dédié à la commercialisation de ce produit a été créé dans la commune d'El-Magrane (35 km d'El-Oued). La superficie agricole globale exploitée dans la wilaya d'El-Oued est estimée à plus de 100.000 hectares, et connaît une progression annuelle comprise entre 1 et 5 %, selon la même source.

APS

GUELMA

Poursuite des opérations d'indemnisation des aviculteurs touchées par les incendies

L'opération d'indemnisation des aviculteurs touchés par les incendies survenus dans plusieurs régions de la wilaya en juillet et août derniers, s'est poursuivie durant la journée de dimanche, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA). Leila Hamouche, experte agricole chargée du dossier des indemnisations au sein de la DSA a indiqué que cette opération, organisée à l'exploitation avicole de la commune de Boumahra- Ahmed, a bénéficié aux professionnels de cette filière activant dans les communes de Beni Mezline, de Medjez Amar et de Hammam Debbagh. La même responsable a ajouté que cette indemnisation des aviculteurs sinistrés à la suite des incendies représente la "deuxième tranche de l'opération, après celles ayant touché, ces derniers jours, un certain nombre d'éleveurs de volailles". Mme Hamouche a souligné que cette opération s'inscrit dans le cadre de la poursuite de l'indemnisation des citoyens affectés par les récents incendies de forêt, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant sur l'accélération du processus d'indemnisation des sinistrés. Elle a également affirmé que cette même opération se poursuivra "jusqu'à ce que tous les aviculteurs concernés soient indemnisés".

APS

TINDOUF

Intensification des mesures préventives pour réduire les risques d'inondations en prévision des intempéries

Les services de la direction de l'Hydraulique de la wilaya de Tindouf, en coordination avec les différents secteurs et organismes concernés, intensifient leurs opérations préventives visant à réduire les risques d'inondations, en prévision des perturbations météorologiques et des précipitations attendues durant la saison hivernale.

Dans ce cadre, le directeur de l'Hydraulique de la wilaya, Mohamed Baali, a indiqué que ses services ont lancé de vastes campagnes de nettoyage de plusieurs cours d'eau, notamment l'oued Akedjgal, considéré comme l'un des cours d'eau susceptibles de présenter le plus grand danger pour le tissu urbain de la ville de Tindouf. Le responsable a rappelé que ce oued avait déjà fait l'objet de plusieurs opérations destinées à prévenir les risques d'inondation, ayant donné lieu, notamment, à la réalisation d'un important ouvrage hydraulique à l'entrée de la ville, dans la région de Ras El-Aïn, d'une capacité de stockage estimée à environ 300.000 mètres cubes. "Ce barrage contribue à réduire la vitesse d'écoulement des eaux et à en retenir des quantités importantes, ce qui permet de diminuer le volume d'eau susceptible d'atteindre la ville lors des fortes précipitations", a-t-il expliqué. Selon le même responsable, un projet

de protection des berges de l'oued Akedjgal a également été réalisé au niveau de la ville. Des mesures similaires ont, par ailleurs, été prises au niveau de l'oued Er-Rag, dont le débit est jugé de moindre importance. Dans le même contexte, un mur de protection a été réalisé précédemment dans la zone adjacente à l'aéroport, afin de renforcer les mesures préventives et de protéger les zones exposées au risque de stagnation des eaux pluviales et des ruissellements. Les mesures préventives comprennent également la poursuite des opérations d'enlèvement des terres, des déchets et l'éradication des enclos (zribas) installés à proximité des cours d'eau, qui constituant, a-t-il expliqué, "des facteurs susceptibles d'entraver l'écoulement des eaux et d'accroître les risques d'inondation". A ce propos, le directeur de l'Hydraulique a indiqué que les autorités de la wilaya avaient programmé, depuis le mois de juillet dernier, une série de

vastes campagnes de nettoyage, qui se sont poursuivies durant les mois d'août et de septembre, avec la participation de différents secteurs, ainsi que d'entreprises et établissements publics et privés. D'importants moyens matériels et humains ont été mobilisés dans le cadre de ces opérations, notamment des dizaines de camions, ainsi que plusieurs bulldozers, rétro-chargeurs et engins de travaux publics, afin de nettoyer les lits des oueds et éliminer les obstacles, ainsi que les terres accumulées. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des mesures préventives adoptées par les autorités locales de la wilaya de Tindouf, afin de réduire les risques d'inondation et d'assurer un écoulement fluide des eaux de pluie, notamment dans les zones urbaines et au niveau des cours d'eau connaissant des débits plus importants pendant les périodes de précipitations.

R E.

BEJAÏA

Inauguration et mise en service de plusieurs infrastructures et équipements

Plusieurs infrastructures et équipements relevant de différents secteurs ont été récemment inaugurés et mis en service dans plusieurs communes de la wilaya de Bejaïa, dans le cadre des efforts visant à améliorer le cadre de vie des citoyens et à renforcer les équipements de proximité, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya. Ces opérations concernent notamment les secteurs de la jeu-

nesse et des sports, de l'éducation, de la culture et des arts, ainsi que les collectivités locales. Dans les secteurs de la jeunesse et des sports, un stade de proximité a été mis en service au village "Trouna", dans la commune de Beni Maouche, ainsi qu'une maison de jeunes à Bouhamza, afin d'offrir aux jeunes des espaces adaptés aux activités sportives et récréatives. Dans le secteur de l'éducation, deux salles de classe d'exten-

sion et une cantine scolaire ont été inaugurées à l'école primaire "Halili Mohand Ousaid", au village d'Aguemoun (Beni Maouche), contribuant à améliorer les conditions de scolarisation et à renforcer les infrastructures éducatives. Une bibliothèque a également ouvert ses portes dans le même village, offrant aux habitants un espace dédié à la lecture et contribuant au renforcement des équipements publics de proxi-

mité. A Bouhamza, le nouveau siège de l'Assemblée populaire communale (APC) a été inauguré, dans le cadre des efforts visant à améliorer les conditions d'accueil des citoyens, à offrir un cadre de travail approprié aux fonctionnaires et à rehausser la qualité des services administratifs fournis à la population, a ajouté la même source.

APS

OUM EL BOUAGHI

Octroi de 59 actes de concession dans le cadre de l'assainissement du foncier agricole

Au total, 59 actes de concession ont été octroyés, depuis le milieu de l'année 2025 dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, dans le cadre de l'assainissement et de la régularisation du foncier agricole, a indiqué, dimanche, le directeur des services agricoles, Chaâbane Chenna. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que ces actes de concession ont été attribués "après étude et approbation des dossiers déposés à cet effet, conformément à l'arrêté interministériel du 29 novembre 2022 fixant les mo-

dalités et les délais de conformité des terres mises en valeur". M. Chenna a ajouté que cette opération concerne la régularisation des terres agricoles exploitées sans titre légal, ce qui permet à leurs propriétaires d'obtenir des actes de concession qui leur donnent droit à plusieurs avantages, tels que le soutien de l'Etat et les prêts bancaires. Plus de 10.000 demandes de régularisation des terres agricoles ont été déposées depuis fin 2024 au niveau des subdivisions de l'agriculture la wilaya, a égale-

ment souligné le DSA, précisant que 900 demandes ont été examinées par les commissions de daïras, de la DSA et de la conservation foncière, préalablement à leur étude par la commission de wilaya présidé par le wali. Pas moins de 700 dossiers ont été approuvés et donné lieu à l'établissement de 93 décisions d'octroi d'actes de concession, a encore indiqué M. Chenna, soulignant que l'examen des dossiers d'assainissement se poursuit.

APS

LA FORCE DES CROYANCES ET LA TRANSFORMATION DE L'ORDRE MONDIAL :

Compétition institutionnelle, cognitive et interdépendance instrumentalisée

Le système institutionnel mondial est en crise : il n'est plus soutenu par des croyances partagées. Sous l'hégémonie occidentale, les institutions internationales complétaient les institutions occidentales.

4^e partie et fin

Par DERGUINI Arezki (*)

Les auteurs soutiennent que la puissance américaine est intégrée dans les câbles de fibre optique, les systèmes de paiement et les centres de données. Parce que la mondialisation a concentré ces réseaux entre les mains de quelques entreprises américaines (comme AT&T, Citibank) et sous juridiction américaine, le gouvernement américain a naturellement acquis le contrôle des « interrupteurs principaux » de l'économie mondiale. Du contre-terrorisme à l'arme géoéconomique : ce système a été pleinement instrumentalisé après le 11 septembre. Les capacités initialement conçues pour la surveillance et l'interception antiterroristes ont été transformées en outils courants de sanctions, de coupure des canaux financiers (comme SWIFT) et de blocus technologiques (comme la répression contre Huawei). Les auteurs avertissent que plus les États-Unis utilisent cette « coercition en réseau » comme outil de premier recours (même contre leurs alliés), plus d'autres pays (Chine, Russie, même Europe) sont motivés à construire des alternatives (comme INSTEX, les monnaies numériques) pour contourner les pipelines contrôlés par les Américains. « Que se passera-t-il si d'autres acteurs tentent de bâtir et d'étendre leurs propres empires souterrains ? » [9] « Il est crucial de comprendre que les réponses à ce type de pression ne s'inscrivent pas nécessairement dans le même espace que l'interdépendance instrumentalisée ; elles peuvent au contraire se manifester de diverses manières dans le monde physique. Lorsque les États-Unis, par exemple, vont trop loin dans l'instrumentalisation de l'interdépendance contre l'Iran, ce dernier réagit en faisant physiquement exploser de véritables pétroliers. Ce facteur doit être pris en compte : face à une pression exercée dans un domaine donné, sur quels autres terrains les États pourraient-ils riposter ? » [10] « Bien que Farrell et Newman se concentrent sur les États-Unis, leurs travaux soulèvent une question majeure : dans quelle mesure les États révisionnistes — ceux qui cherchent, en tout ou en partie, à remettre en cause le statu quo — peuvent-ils eux aussi instrumentaliser l'interdépendance ? Des États comme la Russie et la Chine peuvent-ils également exploiter leur position au sein des réseaux mondiaux pour contester la domination américaine et viser des changements significatifs ? » [11] « Amrita Narlikar soutient pour sa part que cette intensification de la compétition de puissance entre les grandes nations offrira aux puissances apparemment plus faibles

l'opportunité d'exploiter leur propre position au sein des réseaux pour exercer une influence. » [12] « ... des pays ne disposant pas d'une puissance fondée sur les réseaux peuvent néanmoins, dans des conditions particulières, créer de nouveaux points de passage critiques ou s'emparer de ceux qui existent déjà, et ainsi mettre l'interdépendance mondiale (WI) au service de leurs propres objectifs. » [13]

Une lecture aokienne de l'interdépendance instrumentalisée

On peut dire que le changement institutionnel apparaît quand les institutions cessent d'être complémentaires, au plan mondial, quand les institutions internationales cessent d'être complémentaires aux institutions occidentales, quand les agents non occidentaux peuvent ne plus partager les croyances occidentales, après que les rapports de force aient changé et qu'ils se soient engagés dans une compétition institutionnelle et cognitive avec l'Occident. Aoki insiste sur le fait que les institutions sont des croyances partagées auto-entretenu, et qu'un changement institutionnel survient quand ces croyances se déplacent. Mais le déplacement n'est pas nécessairement une création de croyance, c'est souvent une explicitation de ce qui était déjà cru sans être avoué. La croyance implicite était : « les réseaux sont neutres en apparence, mais chacun sait qu'ils peuvent être instrumentalisés ». La croyance explicite devient : « les réseaux sont des instruments, et nous agissons en conséquence ouvertement ». Chez Aoki, la complémentarité institutionnelle est ce qui stabilise un équilibre : les institutions se renforcent mutuellement, et c'est pourquoi elles persistent. Le changement survient quand cette complémentarité se brise, quand les institutions cessent de se renforcer et commencent à se contrarier. Appliqué au plan mondial : les institutions internationales (FMI, Banque mondiale, OMC, SWIFT, régime des câbles, normes techniques) étaient complémentaires aux institutions occidentales (gouvernance d'entreprise, marchés financiers, régulation, droit de la propriété intellectuelle). Cette complémentarité n'était pas symétrique : elle fonctionnait au bénéfice de l'Occident, mais elle était présentée comme universelle. Les agents non occidentaux partageaient les croyances occidentales non parce qu'ils y croyaient intrinsèquement, mais parce que la complémentarité des institutions mondiales et occidentales rendait le coût de la non-conformité trop élevé. Quand les rapports de force changent — montée en puissance de la Chine, de la Russie, de l'Inde, diversification des

chaînes de valeur, capacités technologiques alternatives — les agents non occidentaux peuvent cesser de partager ces croyances sans subir de coût prohibitif. C'est alors que la compétition institutionnelle et cognitive avec l'Occident devient possible : non pas une compétition entre deux blocs séparés, mais une contestation de la complémentarité qui structurait l'ordre mondial. Le changement institutionnel mondial est un déplacement de la complémentarité : les institutions internationales cessent d'être complémentaires aux institutions occidentales pour devenir complémentaires à d'autres arrangements, ou pour devenir incomplémentaires à toutes — c'est-à-dire contestées, non stabilisées, objets de compétition. La compétition institutionnelle et cognitive est une lutte pour redéfinir quelles institutions sont complémentaires à quelles autres, et donc quel équilibre de croyances partagées structurera le jeu mondial. L'Occident défend la complémentarité existante ; les agents non occidentaux cherchent à établir une nouvelle complémentarité qui ne passe plus par les institutions occidentales comme point nodal. Entre les deux, il y a une indétermination, un espace où les croyances partagées sont en cours de reconfiguration et où personne ne sait encore quel équilibre émergera. On pourrait donc reformuler Farrell-Newman de la manière suivante : l'interdépendance devient une source de puissance lorsqu'elle est organisée par une architecture institutionnelle asymétrique ; elle devient une arme lorsque l'acteur qui occupe une position centrale transforme cette asymétrie en capacité de contrainte ; mais cette arme demeure institutionnellement contingente, car les acteurs dominés peuvent apprendre, contourner et reconstruire l'architecture elle-même. La véritable compétition internationale n'est donc pas seulement une compétition pour les ressources ou pour les points d'étranglement ; c'est une compétition pour la définition des interdépendances elles-mêmes.

Conclusion

Le monde est soumis à une compétition militaire, institutionnelle et cognitive.

Notes

[9] Ibid. (p. 11)
[10] Henry Farrell and Abraham Newman: Weaponized Interdependence. 2021. <https://uc.web.ox.ac.uk/article/henry-farrel-and-abraham-newman-weaponized-interdependence>
[11] Stacie E. Goddard. The Road to Revisionism. How Interdependence Gives Revisionists Weapons for Change. In The uses and abuses of weaponized Interdependence. Brookings Institution Press. 2021. (p. 81)
[12] Ibid. (p. 82)
[13] Amrita Narlikar. Must the Weak Suffer What They Must? In The uses and abuses of weaponized Interdependence. (p. 279)

(*) Enseignant chercheur en retraite, Faculté des Sciences économiques, Université Ferhat Abbas Sétif ancien député du Front des Forces Socialistes (2012-2017), Béjaïa.

MAURITANIE

Présentation du rapport
pays 2026 de la BAD

Le Ministère des Affaires économiques et du Développement a abrité, jeudi, une rencontre de haut niveau consacrée à la présentation du rapport pays 2026 de la Banque africaine de développement (BAD) sur la Mauritanie, placé sous le thème : « Mobiliser des ressources à grande échelle pour le financement du développement de la Mauritanie dans un monde fragmenté ». La rencontre a été présidée par le Conseiller économique du ministre de l'Économie, M. Moustapha Ould Sidi Mohamed, en présence notamment du directeur général des Politiques et Stratégies de développement, M. Cheikhna Ould Cheikh Ahmed Ould Beddad, du directeur général adjoint des Financements et de la Coopération économique, M. Mahfoud Ould Brahim, ainsi que du représentant résident de la BAD, M. Hercule Yamoremye.

Y ont également pris part des représentants de plusieurs départements publics concernés, du secteur privé, des partenaires techniques et financiers et du milieu universitaire.

Les travaux ont débuté par une intervention à distance de la directrice générale adjointe régionale pour l'Afrique du Nord à la BAD, Mme Malinne Blomberg. Le rapport a ensuite été présenté par l'économiste de la BAD chargé de la Mauritanie, M. Hamaciré Dicko. Celui-ci a mis en avant les perspectives favorables de l'économie nationale et plusieurs indicateurs de croissance encourageants, portés notamment par les performances des secteurs non extractifs, tels que l'agriculture, la pêche, le commerce et le bâtiment, ainsi que par le démarrage de la production de gaz naturel.

Le rapport relève également l'évolution favorable des finances publiques et la maîtrise du niveau de la dette publique, ainsi que le contrôle de l'inflation malgré les fluctuations du contexte international. Il souligne, par ailleurs, les progrès réalisés dans la modernisation du secteur financier, le renforcement de la supervision bancaire et le développement des mécanismes de financement du développement. Le document met toutefois en évidence les répercussions et les risques potentiels liés aux bouleversements géopolitiques à l'échelle mondiale.

R. I.

ÉGYPTE

Les recettes du Canal de Suez ont enregistré une hausse de 74% en août sur un an

Les bouleversements et les mutations observés sur la scène internationale, notamment dans le secteur du commerce, ont démontré l'importance du canal de Suez dans la sécurisation des chaînes d'approvisionnement mondiale, selon Osama Rabie.

Le canal de Suez a enregistré une hausse des recettes de 74% en août en comparaison à août 2025, d'après les chiffres annoncés par le président de l'Autorité du Canal de Suez, Osama Rabie dimanche 20 septembre. A l'occasion de la Journée mondiale de la mer 2026, Rabie a indiqué que les revenus ont enregistré 567,1 millions de dollars en comparaison à 326 millions de dollars l'année précédente. Selon les rapports de navigation, 1 358 navires ont transité par le canal en août dernier, pour un tonnage net total de 68,3 millions de tonnes. Ces résultats représentent une hausse de 27% du nombre de navires, de 51,1% du tonnage net et de 74% des recettes.

Les défis liés aux mutations géopolitiques

Lors de la cérémonie, Ossama Rabie a souligné l'importance de réunir les différents acteurs du secteur du transport afin d'échanger leurs points de vue sur les évolutions et les défis actuels. Selon Rabie, ces changements ont eu des répercussions directes sur le commerce et les chaînes d'approvisionnement mondiales, ainsi que sur le trafic maritime dans le canal de Suez. « Faire face à ces évolutions complexes nécessite de concevoir et de mettre en œuvre des solutions innovantes, à même d'améliorer l'efficacité opérationnelle des institutions maritimes et de renforcer leur capacité à relever les défis sans précédent auxquels est confronté le secteur maritime », estime le président de l'autorité. Et d'ajouter : « L'Autorité s'est attachée à

relever les différents défis selon une approche équilibrée, fondée sur la mise en œuvre de politiques flexibles et d'une stratégie ambitieuse visant à faire du canal de Suez l'un des principaux pôles économiques mondiaux dans le secteur du transport et des services maritimes ». Cette stratégie, selon lui, repose notamment sur le développement local de l'industrie maritime et l'élargissement de l'offre de services maritimes.

Le canal de Suez au cœur des chaînes d'approvisionnement

Rabie souligne également que les bouleversements et les mutations observés sur la scène internationale, notamment dans le secteur du commerce, ont démontré l'importance du canal de Suez dans la sécurisation des chaînes d'approvisionnement mondiales. Selon lui, ces évolutions ont également consolidé la position du canal parmi les principales voies maritimes mondiales et démontré qu'il n'existe pas de voie alternative durable au canal de Suez. Il a notamment mis en avant les niveaux élevés de sécurité et de sûreté maritime assurés par le canal, ainsi que l'efficacité de ses services maritimes auxiliaires. Le canal de Suez a subi d'importantes pertes de revenus depuis le déclenchement de la guerre à Gaza et les attaques contre les navires en mer Rouge. En septembre 2024, le président Abdel Fattah Al-Sissi avait indiqué que ces perturbations avaient entraîné une baisse de 50 à 60 % des recettes du canal, soit plus de 6 milliards de dollars

en huit mois. Les revenus du canal de Suez constituent l'une des principales sources de devises étrangères pour l'Égypte.

Reprise du trafic sur le canal

La reprise du trafic s'est amorcée progressivement en 2025, avec le retour de certains services de grandes compagnies maritimes. En 2025, le porte-conteneurs géant CMA CGM OSIRIS a notamment été le premier grand navire de CMA CGM à franchir le canal depuis le détroit de Bab el-Mandeb depuis mars 2024, marquant une première étape dans le retour des grands porte-conteneurs. La reprise du trafic sur le canal de Suez s'est accélérée fin 2025 et s'est poursuivie en 2026, avec le retour progressif de plusieurs grandes compagnies maritimes, dont CMA CGM, Maersk, Hapag-Lloyd, MSC et COSCO. Cette reprise intervient dans un contexte d'amélioration des conditions de sécurité en mer Rouge, notamment avec le retour de certains services via le canal. Ce retour s'explique notamment par l'amélioration des conditions de sécurité dans la région, mais aussi par l'intérêt économique de la route du canal de Suez. Le passage par la mer Rouge et le canal constitue en effet une liaison nettement plus courte entre l'Asie et l'Europe que le détour par le cap de Bonne-Espérance, ce qui permet aux compagnies de réduire les temps de transit.

Agence

TUNISIE /COMMERCE EXTÉRIEUR

Vers la restructuration du Fonds de promotion des exportations

A l'occasion du lancement de rencontres sectorielles destinées à préparer son programme promotionnel pour 2027, sous le thème « Concertation directe avec les secteurs exportateurs pour définir les marchés et les programmes prioritaires », Mourad Ben Hassine, président-directeur général du Centre de promotion des exportations (CEPEX), a indiqué que le Centre était en train d'achever les procédures et les nouvelles dispositions relatives à la restructuration du Fonds de promotion des exportations (Foprodex). Pour rappel, le FOPRODEX apporte une assistance financière sous formes de subventions sur un ensemble défini d'actions et sous certaines conditions, et selon des taux variables, pour soutenir des actions ponctuelles, aussi bien

individuelles que collectives, susceptibles d'améliorer les performances des entreprises tunisiennes et d'impulser davantage leur compétitivité à l'international. Cette restructuration, a indiqué le Cepex, devrait permettre de renforcer les mécanismes de soutien aux programmes et activités promotionnels destinés aux secteurs à fort potentiel, ainsi que d'accompagner les entreprises tunisiennes dans leur conquête de nouveaux marchés extérieurs et leur permettre de tirer parti des opportunités d'exportation encore inexploitées. Il a également évoqué, à cet égard, les programmes promotionnels spécifiques consacrés à plusieurs produits disposant d'un potentiel à l'export, notamment l'huile d'olive et les dattes.

Ces initiatives s'inscrivent dans une démarche visant à intensifier les efforts de promotion et à cibler de nouveaux marchés présentant d'importantes perspectives de croissance. Le Centre de promotion des exportations a lancé une série de réunions de concertation avec les différents secteurs exportateurs, les structures professionnelles et les acteurs de l'écosystème de l'exportation. Ces rencontres se sont tenues à la Maison de l'exportateur du 15 au 18 septembre 2026. Le CEPEX a annoncé que la deuxième phase de ces consultations se poursuivra au cours de la semaine prochaine. Elle concernera notamment le secteur des produits agricoles et des industries agroalimentaires ainsi que celui des technologies de l'information et de la communication. Des rencontres sont

également prévues avec la Fédération tunisienne du textile et de l'habillement, les chambres nationales de l'industrie et du commerce, les conseillers à l'export, la Confédération des entreprises citoyennes de Tunisie (CONNECT), ainsi que les différentes chambres mixtes de commerce et d'industrie. Ces consultations devraient, selon le Cepex, aboutir à l'enrichissement du programme national de promotion des exportations pour 2027 par une série de propositions concrètes, de nature à renforcer l'efficacité des activités programmées et à assurer une meilleure adéquation avec les besoins des secteurs exportateurs et l'évolution des marchés extérieurs.

R. I.

TOURISME D’AFFAIRES

Bousculés par Cotonou, Abidjan et Dakar musclent leurs offres

Congrès, salons et conventions font travailler hôtels, restaurateurs et transporteurs bien au-delà des seules salles de réunion. En Afrique de l’Ouest francophone, la montée en gamme des infrastructures intensifie désormais la concurrence pour capter cette clientèle à forte valeur ajoutée.

À côté d’Abidjan et de Dakar, Cotonou s’installe progressivement dans la bataille du tourisme d’affaires. En deux ans, la capitale économique béninoise a attiré une série de rendez-vous régionaux et internationaux, soutenue par une nouvelle offre hôtelière et événementielle. Cette percée ne bouleverse pas encore la hiérarchie régionale, mais elle ajoute un concurrent à deux destinations qui cherchent elles aussi à renforcer leur positionnement sur le tourisme d’affaires.

Dans cette compétition, le MICE – pour Meetings, Incentives, Conferences and Exhibitions, soit réunions professionnelles, voyages de motivation, conférences et salons – constitue un segment particulièrement convoité. Selon la dernière étude mondiale de l’Events Industry Council, réalisée avec Oxford Economics, les événements d’affaires ont réuni 1,65 milliard de participants dans plus de 180 pays en 2025 et généré 1 300 milliards de dollars de dépenses directes. En intégrant les effets indirects et induits, leur contribution à l’économie mondiale a atteint 1 800 milliards de dollars de PIB et soutenu 24,2 millions d’emplois.

La percée du Bénin dans ce secteur est particulièrement visible depuis 2025. Cotonou a accueilli le Choiseul Africa Summit en février, la 31e Assemblée régionale Afrique de l’Assemblée parlementaire de la Francophonie en juin, puis le Cyber Africa Forum. En 2026, les États généraux de l’Assurance pour tous et une réunion régionale des Nations unies sur les données passagers ont également choisi la ville. Le Cyber Africa Forum, qui avait tenu ses quatre premières éditions en Côte d’Ivoire avant de s’installer à Cotonou en 2025, y reviendra en novembre, tout comme l’AfriLabs Annual Gathering, qui annonce plus de 1 200 participants. Cette dynamique repose en partie sur de nouvelles capacités. Ouvert en 2024, le Sofitel Cotonou Marina compte 198 chambres et des espaces pouvant accueillir jusqu’à 1 000 participants. Le gouver-

nement prépare parallèlement un Hilton d’environ 200 chambres, avec salles de réunion et centre d’affaires, présenté comme un moyen de renforcer l’attractivité du pays pour les conférences internationales. Le MICE est intégré à la promotion internationale de la destination, aux côtés de la culture, de la nature, du balnéaire et du sport.

Dakar veut reconquérir les congrès

Au Sénégal, le constat est moins favorable malgré une longue expérience des grands rendez-vous internationaux et des équipements comme le Centre international de conférences Abdou Diouf de Diamniadio. Selon l’International Congress and Convention Association (ICCA), le pays n’a accueilli que neuf réunions associatives internationales répondant à ses critères en 2025, dont six à Dakar. C’est moins qu’en 2023, lorsque le Sénégal en comptait 16, dont 14 dans la capitale. Si ces données ne couvrent qu’une partie du marché MICE, elles sont suffisamment préoccupantes pour justifier l’intervention de l’État. En août dernier, l’Agence sénégalaise de promotion touristique (ASPT) a engagé, avec les professionnels, la création d’un bureau des congrès chargé de mieux prospecter et de capter les événements internationaux. Le Sénégal veut également mieux exploiter Diamniadio, le pôle urbain aménagé à une trentaine de kilomètres de la capitale, qui concentre plusieurs des grandes infrastructures événementielles récentes du pays : le Centre international de conférences Abdou Diouf (CICAD), le Centre des expositions, Dakar Arena ou encore le stade Abdoulaye-Wade. À ces équipements s’ajoute une offre hôtelière qui s’étend. Le Four Points by Sheraton de Diamniadio compte 173 chambres et est venu combler, selon le ministère du Tourisme, un déficit d’hébergement autour de ce pôle événementiel. Les Jeux olympiques de la jeunesse, prévus du 31 octobre au 13 novembre 2026, doi-

vent servir d’accélérateur : parmi les 30 mesures adoptées en août pour finaliser leur préparation figure le développement de l’industrie MICE dans le cadre de l’héritage des Jeux.

Abidjan consolide son avantage

En Côte d’Ivoire, Abidjan part d’une position plus solide. Dans le classement ICCA 2025, la capitale économique ivoirienne compte neuf réunions associatives internationales éligibles, contre six pour Dakar et trois pour Cotonou. À l’échelle des pays, la Côte d’Ivoire en totalise dix, devant le Sénégal avec neuf et le Bénin avec quatre. Cette position repose sur un écosystème déjà étoffé. L’aéroport Félix-Houphouët-Boigny est un hub régional et sert de base à Air Côte d’Ivoire, dont le réseau contribue à la connectivité de la capitale économique. À quelques minutes des terminaux, le Parc des expositions, inauguré en 2023 pour plus de 75 milliards de FCFA (131,3 millions de dollars), dispose notamment d’un Convention Center de 5 000 places assises et peut accueillir plus de 12 000 personnes sur l’ensemble du complexe. Abidjan cherche désormais à renforcer un autre maillon du tourisme d’affaires : l’accès aérien international. Le protocole conclu le 14 septembre entre Emirats et les ministères ivoiriens des Transports et du Tourisme prévoit une promotion croisée, un partage de données, des voyages de familiarisation et des offres destinées aux voyageurs. Mais la stratégie ivoirienne évolue aussi au-delà du MICE. « Abidjan Business City » a constitué l’un des projets structurants de Sublime Côte d’Ivoire, avec l’ambition d’affirmer la ville comme hub de conférences, de congrès et d’expositions.

Agence

POULET

Au Gabon, l’interdiction des importations ouvre un front commercial avec les États-Unis

Le Gabon a récemment été interpellé par les États-Unis au sein de l’Organisation mondiale du commerce (OMC) au sujet de l’interdiction annoncée des importations de poulet de chair, selon le communiqué du Conseil des ministres réuni le 18 septembre dernier. Le document ne précise ni la nature exacte de la démarche américaine, ni les arguments avancés par Washington. Libreville indique toutefois vouloir anticiper un éventuel contentieux commercial.

« Afin de prévenir tout contentieux commercial et de préserver les intérêts économiques du pays, le Gouvernement élaborera une stratégie nationale fondée sur les exceptions prévues par les accords de l’OMC et sur la négociation diplomatique », indique le communiqué.

La réaction américaine intervient alors que le Gabon ne représente qu’une part limitée

des débouchés des exportateurs américains de volaille. Selon les données de commerce international utilisées pour cette analyse, les États-Unis ont exporté en 2025 environ 3,2 millions de tonnes de viandes et abats de volaille, pour une valeur proche de 4,7 milliards de dollars. Les importations gabonaises en provenance des États-Unis se seraient établies à environ 9 600 tonnes, pour quelque 12 millions de dollars. Cela représente environ 0,3 % des exportations américaines en volume et autour de 0,25 % en valeur.

Un contexte africain particulier

L’interpellation du Gabon intervient dans un contexte où les exportateurs américains de viande cherchent à améliorer leur accès à plusieurs marchés africains. Le 1er juin 2026, la Fédération américaine

des exportateurs de viande (USMEF) a notamment appelé le Bureau du représentant américain au commerce (USTR) à tirer davantage parti de l’African Growth and Opportunity Act (AGOA) pour obtenir un meilleur accès à certains marchés africains. L’organisation a notamment évoqué des obstacles commerciaux en Afrique du Sud, au Nigeria, en Angola, en Namibie et au Kenya. Au Nigeria, l’USMEF a ainsi dénoncé la fermeture du marché aux importations américaines de viande rouge fraîche ou congelée, à l’exception d’une gamme limitée de produits transformés. L’organisation a également relevé des barrières tarifaires et non tarifaires dans plusieurs autres pays africains. Cette campagne ne concerne donc pas directement le Gabon ni spécifiquement la volaille. Elle montre néanmoins que l’accès aux marchés africains constitue un enjeu commercial pour les exportateurs américains de

produits carnés. Le précédent sud-africain illustre, de son côté, la sensibilité du sujet à Washington. En 2015, les États-Unis avaient engagé un réexamen de l’éligibilité de l’Afrique du Sud à l’AGOA en raison notamment de barrières affectant l’accès de produits américains, dont la volaille, au marché sud-africain. Washington avait alors annoncé son intention de suspendre les avantages de l’AGOA applicables aux produits agricoles sud-africains si Pretoria ne répondait pas à certaines exigences concernant l’accès au marché. Les deux pays ont finalement conclu un accord prévoyant notamment un contingent tarifaire de 65 000 tonnes par an pour certaines importations de poulet américain. Les premières expéditions ont repris en 2016.

R I/Agence

SÉNÉGAL

Sadio Mané mise plus de 20 millions \$ sur la transformation de la mangue

Au Sénégal, la mangue est le principal fruit exporté et l’un des plus affectés par les pertes post-récolte. Pendant ce temps, le segment de la transformation reste encore peu développé.

Le 19 septembre dernier, le footballeur sénégalais Sadio Mané a lancé les travaux de construction d’un complexe dédié à la transformation de mangues à Bambali, son village natal situé dans la région de Sédhiou, dans le sud du Sénégal.

Dénommé « SM10 Agro », ce projet agro-industriel nécessitera un investissement global de 11,7 milliards FCFA (20,4 millions \$).

Il comprend, entre autres, la mise sur pied d’une unité d’une capacité annuelle de transformation de 8 500 tonnes de mangues en pulpe, fruits séchés et beurre de mangue, ainsi qu’une plantation de 500 hectares de la variété Kent.

« Je ne veux pas que l’on se souvienne de moi uniquement pour les buts que j’ai marqués. Avant les stades, les lumières, les victoires, il y avait bien sûr Bambali. C’est ici que mes rêves ont commencé... Nous voulons contribuer à créer de l’emploi et à développer l’agriculture », a déclaré M. Mané.

Un coup de pouce attendu dans une région stratégique

Le projet revêt une portée particulière en Casamance. Cette zone constitue le premier bassin de production de mangues du Sénégal, mais les capacités locales de transformation y demeurent limitées et inégalement réparties. L’implantation de l’unité dans la région de Sédhiou pourrait ainsi contribuer à mieux valoriser sur place les volumes de mangues qui ne trouvent pas de débouchés à l’exportation vers l’Union européenne (UE), principalement aux Pays-Bas, en France et en Espagne, en raison des exigences phytosanitaires.

Elle pourrait également réduire les pertes post-récolte et créer davantage de valeur ajoutée au plus près des producteurs.

Selon une étude publiée en mai 2023 par le think tank Initiative prospective agricole et rurale (IPAR), les unités de transformation de mangues existantes en Casamance sont principalement concentrées dans la région de Ziguinchor. Les régions de Sédhiou et de Kolda, pourtant orientées vers la production de variétés locales, restent peu équipées.

« Les rares unités de transformation qui existent dans ces zones sont confrontées surtout aux difficultés d’accès aux fournitures de services d’emballage et d’étiquetage qui sont absentes de la Casamance. Cette situation crée ainsi une dépendance vis-à-vis de Dakar qui les en fournit, sans oublier les surcoûts de production qui impactent négativement la compétitivité des produits transformés », souligne le rapport.

R I.

POINT-MARCHÉS

L'Europe ouvre dans le vert, détente sur le pétrole et l'obligataire

Les principales Bourses européennes avancent légèrement lundi en début de séance, la baisse des cours du pétrole offrant une trêve à la remontée des rendements obligataires, malgré les tensions qui persistent au Moyen-Orient.

RI/Agence

À Paris, le CAC 40 gagne 0,65% à 8.117,77 points vers 07h30 GMT. À Francfort, le Dax avance de 0,80% et à Londres, le FTSE 100 prend 0,47%. L'indice EuroStoxx 50 progresse de 0,96%, le FTSEurofirst 300 de 0,71% et le Stoxx 600 de 0,69%. Les marchés d'actions entament la semaine sur une note bien plus positive que vendredi, où la hausse vertigineuse des rendements obligataires avait de nouveau pénalisé les Bourses dans un contexte de craintes inflationnistes et budgétaires. Les cours du pétrole reculent d'environ 2% lundi, dans l'espoir que la voie diplo-

matique avec l'Iran puisse être remise sur la table à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations unies qui se tiendra cette semaine à New York, tandis que les investisseurs suivent de près l'évolution des livraisons en provenance d'Arabie saoudite dans le cadre de l'escalade des tensions en mer Rouge. Les attaques menées par les Houthis yéménites contre le géant Aramco ont conduit la société énergétique saoudienne à augmenter ses exportations via le détroit d'Ormuz ce mois-ci et le mois prochain, ont indiqué vendredi à Reuters plusieurs sources du secteur. La baisse des prix de l'énergie se répercute sur le marché obligataire, qui se détend après une semaine fébrile : le rende-

ment du Bund allemand à dix ans perd près de 5 points de base lundi matin, à 3,4737%, tandis que le rendement de l'OAT française à dix ans cède 8,5 points de base à 4,4875%. La prudence devrait toutefois rester de mise, compte tenu des échanges de menaces entre Washington et Téhéran ce même week-end. Aux valeurs, Société générale gagne 3,8% après que la banque française a relevé un objectif de performance clef et annoncé davantage de mesures de réduction de coûts à l'occasion d'une journée investis-

seurs. Le groupe de location automobile Ayvens, qui a présenté ses nouveaux objectifs stratégiques, perd en revanche 2%. Ailleurs en Europe, le groupe logistique suisse Kuehne+Nagel avance de près de 4% après avoir annoncé lundi un accord stratégique à long terme avec Amazon. Le fabricant allemand de schnaps Berentzen bondit de plus de 22% après que le fabricant américain de spiritueux Sazerac a lancé une offre publique d'achat sur la société.

GRÂCE À LA BAISSSE DU PÉTROLE La Bourse de Paris en hausse

La Bourse de Paris était orientée à la hausse lundi matin grâce à la baisse des prix du pétrole, au plan stratégique de la Société Générale et à l'optimisme général avant le sommet Trump-Xi cette semaine. Vers 10H30 à Paris, l'indice CAC 40 gagnait 62,40 points, à 8.103,85 points (+0,77%). Vendredi, le panier des grandes valeurs françaises avait terminé en nette baisse de 1,49%, pénalisé par l'envolée des taux d'intérêt français à dix ans et l'écart croissant avec ceux de l'Allemagne. En tête des valeurs les plus recherchées figurait le titre de la Société Générale (+2,18% à 74,76 euros), qui a rehaussé lundi ses objectifs de rentabilité. La banque espère que sa filiale en ligne BoursoBank atteindra 14 millions de clients en 2029. L'action de STMicroelectronics (semi-conducteurs) était aussi en forte progression (+3,67% à 44,97 euros), cette hausse traduisant le regain de confiance des investisseurs envers les valeurs liées à la chaîne de l'intelligence artificielle (IA). Inversement, le luxe connaissait une nouvelle séquence difficile avec le recul de Kering (-2,92% à 226,20 euros). Comme tous les marchés boursiers, la place de Paris salue la baisse des prix du pétrole. Vers 10H30 (08H30 GMT), le baril de Brent, référence du brut, s'échangeait à 101,70 dollars (-2.09%). Celui du WTI américain s'inscrivait sous la barre de 100 dollars (98,21 dollars, -2,08%).

"Le pétrole repasse sous 100 dollars, les investisseurs respirent", ont résumé les analystes de la société d'investissement Aurel. La France "n'a pas d'enjeu d'approvisionnement" en carburants "à ce stade", mais elle doit "s'assurer" de "trouver des solutions" si le conflit au Moyen-Orient dure, a indiqué lundi le ministre de l'Economie, Roland Lescure. Les investisseurs attendent avec optimisme la visite d'Etat du président chinois Xi Jinping aux Etats-Unis de mercredi à vendredi. "L'atmosphère jugée constructive apaise, au moins temporairement, les craintes des investisseurs quant à de nouvelles tensions politiques entre les deux premières économies mondiales", a noté Andreas Lipkow, analyste de CMC Markets. L'actualité renvoie cependant chaque jour les investisseurs aux fragilités profondes de l'économie de la France, pays le plus endetté de la zone euro, derrière la Grèce et l'Italie. Sa dette atteindra un niveau record en 2027 en raison d'un déficit public "élevé", à 121,7%, plus du double de la limite européenne de 60%, avait indiqué samedi le ministère de l'Economie. Lundi matin, le taux d'emprunt français à dix ans se détendait (un peu moins de 4,47% contre 4,56% vendredi) et repassait tout juste en dessous du seuil psychologique d'un point de pourcentage d'écart avec son équivalent allemand (un peu plus de 3,47%).

Agence

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN



COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 21 Septembre 2026
Valeur : 23 Septembre 2026

BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		133.6370	133.6520
1	EUR	EURO		153.2816	153.3256
1	GBP	POUND STERLING		178.4921	178.5359
100	JPY	JAPANESE YEN		84.6608	84.6756
1	CNY	CHINESE YUAN		19.9524	19.9555
1	CHF	SWISS FRANC		161.9450	162.0024
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		95.4209	95.4521
1	DKK	DANISH KRONE		20.5040	20.5117
1	SEK	SWEDISH KRONA		13.5854	13.5885
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		14.1790	14.1818
1	AED	UAE DIRHAM		36.3816	36.3887
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.5739	35.5798
1	KWD	KUWAITI DINAR		434.7332	434.9235
1	TND	TUNISIAN DINAR		45.2047	45.6590
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		14.0724	14.0740
1	LYD	LIBYAN DINAR		20.9811	21.0884
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.3359	3.3463
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		182.5282	182.5282

BOURSE ZURICH

Début de semaine positif avec deux nouveaux au SMI

La Bourse suisse a évolué positivement lundi dans la matinée, à l'inverse de sa clôture négative de vendredi. Le SMI est entré dans une nouvelle composition avec l'arrivée de Galderma et Sandoz, remplaçant Swisscom et Kühne+Nagel. Les investisseurs se focaliseront dans la journée sur l'indice d'activité de la Fed de Chicago. Les marchés européens ont aussi progressé "soutenus par la poursuite du repli du pétrole", a commenté John Plassard, associé chez Cité Gestion. Peu après l'ouverture, Paris prenait 0,45%, Francfort 0,70%, Londres 0,31% et

Milan 0,75%. "Le ton plus constructif des discussions sino-américaines nourrit aussi l'espoir d'une prolongation de la trêve commerciale et d'un dialogue sur l'intelligence artificielle. Cette accalmie reste néanmoins fragile, alors que les investisseurs surveillent toujours la guerre en Iran et des taux longs américains proches de 5%", a ajouté M. Plassard. Vers 10h50, le baril de Brent reculait de 2,12% à 101,64 dollars, celui de WTI de 2,10% à 98,16 dollars. Il s'agit de la quatrième séance consécutive en baisse, "ce qui apaise les craintes inflationnistes et redonne un peu d'air aux

obligations comme aux actions", a souligné l'expert.

Galderma sur le podium, Sandoz dans le rouge

A la même heure, le Swiss Market Index (SMI) avançait de 0,69% à 13'881,51 points, le Swiss Leader Index (SLI) de 0,83% à 2233,71 points et le Swiss Performance Index (SPI) de 0,79% à 19'669,35 points. Sur les trente valeurs vedettes, seules six reculaient avec Holcim (-0,8%) pour lanterne rouge. En tête de classement, Kühne+Nagel (+5,2%) profitait de l'annonce

du géant américain de la vente en ligne Amazon. Ce dernier a contracté une option sur des actions existantes du groupe suisse. VAT Group suivait non loin avec +3,8%. Parmi les poids lourds, le bon Roche et Novartis s'enrobaient de 0,5%, tandis que Nestlé prenait 0,3%. Le géant bancaire UBS avançait de 1,4%, avant le grand débat au conseil des Etats sur ses fonds propres. Les deux nouveaux du SMI enregistraient des premiers échanges positifs dans la cour des grands. En troisième position dès l'ouver-

ture, Galderma continuait d'avancer (+1,2%). Sandoz a glissé dans le rouge (-0,4%) après un bon début de négoce. Sur le marché élargi, Georg Fischer (+0,7%) a nommé Lorraine Frega au poste de présidente de GF Building Flow Solutions, avec une entrée en fonction en novembre. Le laboratoire rhénan Curatis (-2,2%) a réduit son déficit opérationnel sur les six premiers mois de l'année, accusant une perte de 401'000 francs suisses, contre un débours de 1,29 million un an plus tôt.

Agence

IA ET FRAGMENTATION GÉOPOLITIQUE

Les nouveaux défis des banques centrales, selon Panetta

« La fragmentation géopolitique et les mutations technologiques posent des défis très différents aux banques centrales, mais soulèvent la même question fondamentale : comment maintenir notre crédibilité lorsque notre environnement évolue profondément ? », a déclaré le gouverneur de la Banque d'Italie. Fabio Panetta

Lors de la dixième conférence annuelle de recherche, intitulée « Réponse des banques centrales aux défis futurs : résilience, crédibilité et innovation », organisée par la Banque centrale d'Ukraine en collaboration avec la Narodowy Bank Polski, M. Panetta a déclaré : « L'expérience de la Banque nationale d'Ukraine confirme que la crédibilité se construit dans la durée et se forge sous la pression. L'évolution technologique représente un défi différent : elle exige des banques centrales qu'elles adaptent leurs cadres d'analyse, leur expertise et leurs outils à l'évolution de l'économie et du système financier. » M. Panetta a souligné : « S'adapter ne signifie toutefois pas renoncer à nos fondements. La stabilité des prix, la stabilité financière et la confiance dans la monnaie demeurent nos principes directeurs. » Panetta a ensuite exprimé sa « profonde solidarité avec le peuple ukrainien. Depuis plus d'une décennie, et plus particulièrement depuis l'invasion à grande échelle de 2022, l'Ukraine défend sa liberté et sa souveraineté avec un courage et une résilience extraordinaires. » « Ce faisant, les Ukrainiens ont défendu des valeurs qui sont au cœur du projet européen : la démocratie, la liberté et l'État de droit », a-t-il ajouté. Pour l'Italie, une étude de la Banque d'Italie suggère que « l'adoption généralisée de

l'IA pourrait stimuler la croissance de la productivité du travail de plus d'un point de pourcentage par an », a déclaré M. Panetta. « L'IA transforme l'économie elle-même. Elle impactera l'offre et la demande, et ce, sur des horizons temporels très différents. À court terme, les investissements liés à l'IA stimulent déjà fortement la demande, notamment dans les économies à la pointe de la technologie. Ils génèrent également une forte demande en puissance de calcul, en énergie, en main-d'œuvre qualifiée et en autres ressources rares. Tant que l'offre ne pourra pas suivre le rythme, ces pressions pourraient entraîner une hausse des prix relatifs et de l'inflation », a souligné le gouverneur, ajoutant : « À plus long terme, l'effet dominant devrait plutôt venir de la productivité. L'ampleur des gains reste très incertaine, mais leur potentiel est considérable. » Selon le gouverneur de la Banque d'Italie, « l'intelligence artificielle est appelée à transformer la productivité et la croissance, à bouleverser les marchés du travail et les entreprises, et à redéfinir les marchés financiers et les systèmes de paiement. Les banques centrales ne peuvent rester les bras croisés. » « Nos modèles économiques, nos outils de supervision et nos infrastructures de paiement ont été conçus à l'origine pour un environnement technologique différent. Nous devons

comprendre les changements en cours, distinguer les mutations structurelles des effets temporaires et adapter nos outils en conséquence », a souligné M. Panetta, avant d'ajouter : « La crédibilité ne repose plus uniquement sur la stabilité des prix et la préservation de l'indépendance. Elle dépend aussi de notre capacité à appréhender les profondes mutations de l'économie et à y répondre sans perdre de vue notre mission. Notre capacité d'adaptation est donc de plus en plus cruciale pour maintenir la confiance du public. » « Aux États-Unis, pays à la pointe de la course technologique », a expliqué Panetta, « les investissements liés à l'IA sont devenus un moteur de croissance majeur, contribuant à l'aggravation du déficit commercial et attirant d'importants capitaux étrangers sur les marchés boursiers. L'Europe, plus en retard dans le développement de l'IA, n'a jusqu'à présent subi ces effets qu'à une échelle bien moindre. Les écarts de rythme d'adoption pourraient donc avoir une incidence considérable sur la croissance. Selon les estimations des experts de la Banque d'Italie, les pays qui intègrent l'IA plus rapidement pourraient acquérir un avantage durable en termes de productivité, accroître leur part de marché mondiale et attirer davantage d'investissements et de capitaux. D'autres, en revanche, risquent de voir leur compétitivité relative décliner. »

FRANCE

Des indicateurs économique dans le rouge, sur fond d'un recul géopolitique historique

Déficit public très élevé, endettement en constante hausse, une croissance économique qui s'essouffle, perte de compétitivité à l'international: l'économie française fait face à plusieurs déséquilibres structurels qui limitent gravement ses marges de manœuvre, signe d'une dégradation sans précédent de la situation économique du pays. L'économie française se trouve ainsi enlisée par une stagnation économique jamais vue et qui devient structurelle, alimentée surtout par la dette publique et un déficit budgétaire record. Résultat: le pays perd ses atouts de productivité, d'investissement, d'innovation, et de compétitivité industrielle, avec toutes les conséquences sur le front social, ce qui augure d'une crise multidimensionnelle faite de tensions sociales et crises politiques, soulignent des experts. Sur le front des finances publiques, le déficit reste le principal point de vulnérabilité. Selon des données récentes, le déficit public s'est établi à 5,1% du PIB en 2025, soit largement supérieur à la limite de 3% fixée par les règles européennes. Dans le même temps, les dépenses publiques continuent de grever le budget du pays et ont atteint 57,2%

du PIB en 2025, contre 52,1% pour les recettes. Les données récentes sont plus que révélatrices: Le niveau d'endettement du pays continuera de se creuser pour atteindre 119,3% du produit intérieur brut (PIB) en 2026 et 121,7% en 2027. Ces niveaux d'endettement sont au plus haut depuis 1995, selon des données de l'Institut national de la statistique (Insee). En 2025, la dette représentait 115,6% de la richesse nationale créée. Les perspectives demeurent insurmontables pour de nombreuses institutions et organismes, dont la Commission européenne qui prévoit une croissance de seulement 0,8% en 2026, tandis que le déficit devrait rester à 5,1% du PIB. Il pourrait atteindre 5,7% en 2027, avec une dette dépassant alors 120% du PIB. Au-delà des finances publiques, la question de la compétitivité constitue un autre défi majeur. La faiblesse relative de la croissance française est notamment liée aux performances de productivité, au niveau d'emploi et à la capacité de l'économie à développer suffisamment ses activités exportatrices. Sur la dernière décennie, le déficit commercial français a représenté en moyenne 3,8% du PIB, selon l'OCDE, principalement

en raison du déficit du secteur manufacturier. La désindustrialisation constitue précisément l'un des symptômes de cette perte de compétitivité. Fin 2025, l'industrie manufacturière ne représentait plus que 11,2% de la valeur ajoutée et 9,1% de l'emploi salarié en France, contre respectivement environ 15% et 13% en moyenne dans les pays de l'OCDE. L'OCDE estime ainsi qu'environ 80% du recul de la part manufacturière depuis 1995 s'explique par des facteurs structurels. La tendance s'est par ailleurs stabilisée depuis 2018, avec plus de 450 sites industriels créés net depuis 2022 selon le Baromètre industriel de l'Etat cité par l'OCDE. Même avec des secteurs très orientés vers l'export, notamment l'aéronautique, la chimie, le luxe et la pharmacie, les performances de ces derniers ne compensent pas les déficits enregistrés dans plusieurs secteurs manufacturiers, en particulier les biens d'équipement et l'automobile. ces indicateurs dessinent un tableau économique désastreux, sur fond d'un recul géopolitique historique et la perte d'importants partenaires régionaux et européens.

R I/APS

CHINE

Xi Jinping se rendra aux États-Unis en visite d'État cette semaine

« À l'invitation du président des États-Unis d'Amérique Donald J. Trump, le président Xi Jinping effectuera une visite d'État aux États-Unis du 23 au 25 septembre », a confirmé le ministère chinois des Affaires étrangères dans un communiqué. Le président chinois Xi Jinping se rendra aux États-Unis en visite d'État de mercredi à vendredi, a confirmé lundi le ministère chinois des Affaires étrangères. « À l'invitation du président des États-Unis d'Amérique Donald J. Trump, le président Xi Jinping effectuera une visite d'État aux États-Unis du 23 au 25 septembre », a-t-il dit dans un communiqué. Ce voyage était donné depuis plusieurs semaines comme une affaire quasiment entendue, mais n'avait pas été confirmé côté chinois, suivant une pratique officielle courante. Il s'agira du deuxième sommet entre les dirigeants des deux premières puissances économiques mondiales en 2026, après le séjour de Donald Trump à Pékin en mai, et du troisième face-à-face depuis le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche en janvier 2025. Les entretiens mettront en présence les leaders de deux pays engagés dans une âpre concurrence aux retombées mondiales, et opposés sur une multitude de sujets: commerce et droits de douanes, intelligence artificielle, guerres avec l'Iran et en Ukraine, Taïwan... Xi Jinping et Donald Trump s'étaient entendus en octobre 2025 sur une trêve fragile après des mois de guerre commerciale à coups de droits de douanes exorbitants et de restrictions diverses. Elle a été affirmée lors du sommet de mai. Mais un accord durable reste à conclure. Pendant ce temps, les exportations chinoises vers les États-Unis ont encore progressé de 34,4% sur un an en août, selon les Douanes chinoises. Agence

KAZAKHSTAN-ITALIE

Astana, d'un modèle commercial traditionnel à une production conjointe

La prochaine phase du partenariat ne se limite pas à une augmentation des volumes d'échanges, mais comprend également une structure différente. Lors du Forum de la plateforme d'affaires Asie centrale-Italie qui s'est tenu aujourd'hui à Astana, au Kazakhstan, le projet B5+Italie a été officiellement lancé et des axes de coopération spécifiques ont été définis : l'augmentation des exportations de matières premières du Kazakhstan vers l'Italie, la création d'unités de production communes, le développement de plateformes commerciales et logistiques régionales et l'expansion des liaisons de transport directes. C'est ce qu'a indiqué le ministère kazakh du Commerce et de l'Intégration dans un communiqué. Arman Chakkaliev, Des représentants du Kirghizistan, du Turkménistan, de l'Ouzbékistan et du Tadjikistan ont participé à l'événement. Aujourd'hui, le communiqué précise : « L'Italie occupe une place de choix dans le commerce extérieur du Kazakhstan », puisqu'elle est son troisième partenaire commercial mondial et le plus important parmi les pays de l'Union européenne. Fin 2025, le volume des échanges bilatéraux s'élevait à 16,9 milliards de dollars, dont environ 15,6 milliards représentaient les exportations kazakhes.

Agence

LES ORDINATEURS QUI NE FONT PLUS QU'UN AVEC ANDROID

Google présente en détail ses Googlebook

À deux semaines du lancement d'une première fournée de Googlebook, Google communique enfin en détail sur cette nouvelle catégorie d'appareils. On découvre donc cette semaine leurs prix, leurs spécifications et leur raison d'être : offrir une continuité toujours plus aboutie avec l'écosystème Android, sous la forme d'appareils résolument premium.

Dévoilés pour la première fois dans le courant du mois de mai, les Googlebook sont aujourd'hui présentés en détail par un Google (un peu) moins pudique à l'approche du lancement de cinq premiers appareils attendus chez HP, Dell, Lenovo, Acer et ASUS, partenaires initiaux de la firme sur ce nouveau terrain de jeu. L'occasion de faire le point sur ce que sont ces nouveaux ordinateurs portables, sur ce qu'ils veulent apporter parallèlement aux Chromebook (qui sont toujours et resteront d'actualité, nous a-t-on martelé, notamment sur l'entrée et le milieu de gamme), mais aussi sur leurs spécifications et modalités de lancement.

Un Googlebook, quel intérêt, quelles fonctionnalités ?

Sorte de Chromebook plus abouti, mieux réfléchi et plus soigné, les Googlebook constituent donc la nouvelle gamme d'ordinateurs portables de Google, construite sur la pile technologique Android que la firme mêle ici à une interface de bureau issue de ChromeOS, ainsi qu'à une prise en charge native de Gemini et des téléphones Android. Cette dernière constituante est d'ailleurs l'une des plus importantes dans la stratégie de Google avec ces nouveaux appareils, pensés dès le départ pour la continuité avec l'écosystème Android, a insisté la firme tout au long du briefing auquel nous avons pu assister. Cette continuité passe par un écosystème applicatif dense, basé sur les millions d'applications Android (optimisées en bonne partie pour les écrans larges et la gestion au clavier / souris) et sur des suites créatives (Adobe Photoshop, Lightroom, CapCut...) fonctionnant nativement sur l'environnement de Google. Elle passe aussi et surtout une configuration très assistée si vous possédez déjà un téléphone Android (transfert chiffré de bout en bout des paramètres, mots de passe, réseaux Wi-Fi et messages du téléphone), et par des fonctionnalités permettant de basculer naturellement d'un smartphone Android à un Googlebook :

- Continue On : reprise d'une tâche démarrée sur le téléphone directement depuis la barre des tâches du laptop.
- Files : accès aux fichiers et photos du téléphone depuis l'app Files du Googlebook.
- Cast My Apps : diffuser et interagir avec les apps du téléphone (app de livraison, code à usage unique reçu par SMS...) dans une fenêtre du bureau. Google mise aussi sur une utilisation beaucoup plus poussée de son IA Gemini, en l'exploitant pour l'occasion à travers une poignée de fonctionnalités développées parfois spécialement pour les Chromebook. Voici, en vrac, les



principales :

- Magic Pointer : un geste du curseur (ou un raccourci clavier) soumet à Gemini ce qui est affiché à l'écran (texte, images, éléments de contexte...) pour planifier un programme d'entraînement repéré sur une page web, vérifier si un e-mail est du phishing, combiner plusieurs images visuellement. Fonction conçue autour de la confidentialité : ne s'active qu'après une interaction explicite de l'utilisateur.
- Magic Cues : assistance proactive et contextuelle basée sur l'agenda, les e-mails et les tâches en cours.
- Rambler : dictée intelligente qui transforme un flux de pensée oral décousu en notes structurées (titres, listes, points d'action), nativement multilingue, avec changement de langue en cours de phrase.
- Create My Widget (bêta) : génération de widgets de bureau personnalisés simplement en langage naturel (suivi d'une équipe sportive, compte à rebours, etc.).
- Antigravity natif : plateforme d'agents IA de Google pour développer, tester et déployer des applications directement sur l'appareil, avec accès à un terminal Linux complet.

Sur le plan matériel, et comme prévu, Google mise sur des appareils premium développés en collaboration avec les cinq partenaires listés plus haut. Pour en arriver à un bon niveau d'équipement et uniformiser un peu la gamme Googlebook, la firme a instauré des prérequis. Parmi eux, l'utilisation obligatoire de matériaux qualitatifs

(aluminium, alliage de magnésium, fibre de carbone), l'intégration d'écrans tactiles haut de gamme et lumineux (jusqu'à 2,8K OLED), mais aussi celle de trackpads en verre à retour haptique (sur presque tous les modèles), de claviers rétroéclairés, de microphones à réduction de bruit, ou encore l'ajout d'un système d'identification biométrique (reconnaissance faciale ou lecteur d'empreintes). Google compte aussi beaucoup sur la présence, sur tous les Googlebook, de sa « Glowbar » : une barre lumineuse externe qui s'anime au démarrage, indique le niveau de batterie et réagit aux interactions avec Gemini. Ce signe distinctif lumineux fait par ailleurs l'objet d'une ouverture aux développeurs pour qu'ils puissent, à l'avenir, implémenter des animations personnalisées. Dernier point commun, qui n'est toutefois pas l'unique apanage des Googlebook (loin de là) : l'intégration systématique d'un NPU de 40 TOPS ou plus dédié au calcul local de l'IA. Google évoque aussi la présence, sur chaque appareil, d'une batterie suffisamment costaute pour offrir jusqu'à 14 heures de lecture vidéo et 16 heures de navigation. Côté lancement, Google parle d'un coup d'envoi des Googlebook à compter du 5 octobre pour le marché français, avec un prix de départ fixé à 899 dollars pour le modèle le plus accessible (pour l'instant, nous n'avons pas encore de prix en euros). Autre information intéressante : chaque Googlebook inclut 12 mois d'abonnement Google AI Pro (5

To de stockage cloud + outils Gemini Advanced) et 3 mois de YouTube Premium. Enfin, Google promet jusqu'à 10 ans de mises à jour et de « feature drops » pour ses Googlebook.

Les cinq modèles attendus dès le 5 octobre

Voici maintenant le détail des cinq premiers Googlebook annoncés par Google.

On commence avec le **HP Googlebook 14**, un modèle ARM de 14 pouces qui s'appuie sur un châssis en aluminium de 14 mm d'épaisseur pour 1,24 kg. L'appareil combine un processeur Qualcomm Snapdragon X Elite (de première génération) à 16 ou 32 Go de mémoire vive et au moins 256 Go de SSD. On y retrouve enfin un écran OLED 2,8K affichant une luminance de 500 cd/m2. Ce modèle débute à 1299 dollars.

Le **Dell XPS Googlebook** est proche du XPS 13 annoncé lors du dernier Computex (sous Windows pour sa part). Ce modèle de 13,4 pouces intègre un écran IPS QHD+ montant à 500 cd/m2 de luminance. On y trouve là aussi une puce ARM Qualcomm Snapdragon X1 Elite couplée à 16 ou 32 Go de mémoire vive et au moins 512 Go de SSD. À la différence des autres modèles Googlebook, aucun trackpad haptique n'est au menu, et le châssis (en aluminium usiné CNC) reste à première vue identique au XPS 13 sous Windows dévoilé en juin, avec 12,7 mm d'épaisseur pour 1 kg. Ce modèle est annoncé à partir de 1199 dollars.

Le **Lenovo Googlebook 15** débute de son côté à 1299 dollars. Nettement plus grand, il s'appuie sur une dalle OLED 2,8K de 15,3 pouces et sur un châssis en alliage de magnésium et fibre de carbone de 15,95 mm d'épaisseur pour 1,28 kg. Ce modèle embarque par ailleurs un processeur x86 Intel Core Ultra 5 de série 3 Panther Lake couplé à 16 Go de RAM et 256 Go de SSD au minimum. Attendu à compter de 899 dollars, l'**Acer Googlebook 14** est le modèle le moins cher de la gamme à ce stade. On y retrouve pourtant là aussi une dalle OLED 2,8K, mais en 14 pouces, ainsi qu'un processeur Intel Core Ultra 5 ou 7 de série 3 épaulé par 16 Go de RAM et 256 Go de SSD au minimum. Côté châssis, Acer mise sur un alliage de magnésium et d'aluminium de 13,9 mm d'épaisseur pour 1,13 kg.

L'**ASUS Googlebook 14** est pour sa part le modèle le plus léger de la gamme avec seulement 1 kg sur la balance et 14 mm d'épaisseur grâce à un châssis en alliage de magnésium et d'aluminium. Ce modèle s'articule pour le reste sur une fiche technique proche de celle de son concurrent Acer, avec un processeur Intel Core Ultra 5 ou 7 de série 3 jumelé à 16 ou 32 Go de RAM et 256 Go de SSD au minimum. Il se dote aussi d'un écran OLED 2,8K de 14 pouces, pour un prix de départ fixé à 1299 dollars.

Comment le chinois Xpeng veut s'incruster méthodiquement chez les constructeurs

Xpeng ne veut plus seulement vendre des voitures électriques. Le constructeur chinois prépare une activité beaucoup plus discrète, mais potentiellement stratégique : fournir à d'autres marques ses architectures électroniques, ses puces d'intelligence artificielle et ses logiciels d'aide à la conduite. Volkswagen sert déjà de laboratoire grandeur nature. D'autres partenaires étrangers seraient désormais en discussion, à l'heure où la technologie automobile chinoise s'exporte bien au-delà des véhicules eux-mêmes.



L'industrie automobile européenne a longtemps exporté vers la Chine ses moteurs, ses plateformes et ses méthodes de production. Le flux commence à s'inverser. Dans une voiture désormais définie par son logiciel et ses calculateurs autant que par son châssis, Xpeng entend devenir le partenaire technologique de marques qui cherchent à rattraper le rythme imposé par les groupes chinois.

Xpeng veut devenir le fournisseur technologique d'autres marques

Selon Reuters, qui cite deux personnes proches dossier, le groupe a constitué une équipe chargée de transformer ses technologies en produits susceptibles d'être vendus à d'autres entreprises. Et il ne s'agit évidemment pas de quelques composants. XPeng envisage en effet de proposer à des constructeurs ou équipementiers étrangers son architecture électrique, ses systèmes numériques, ses puces Turing dédiées à l'intelligence artificielle ainsi que ses logiciels d'aide à la conduite.

Ce n'est pas pour rien si Xpeng tente une diversification de ce type. Dans une voiture moderne, l'architecture électronique constitue en quelque sorte le système nerveux de la voiture. Elle relie calculateurs, capteurs, écrans et différents organes du véhicule, tandis que les logiciels traitent une quantité croissante de fonctions. Centraliser davantage cette informatique permet notamment

de simplifier les mises à jour à distance, de faire évoluer les aides à la conduite et de limiter la multiplication des calculateurs indépendants.

Si les discussions rapportées par Reuters ne n'ont pas encore débouché sur des contrats, un précédent très concret montre néanmoins que cette stratégie n'est pas théorique : Volkswagen travaille déjà avec le constructeur chinois depuis 2023.

Volkswagen a déjà servi de laboratoire

En effet, il y a trois ans, Volkswagen a investi environ 700 millions de dollars pour prendre 4,99 % du capital de XPeng. Derrière cette participation se construit progressivement une coopération couvrant les plateformes électriques, les logiciels et l'architecture électronique. Trois ans plus tard, le premier résultat industriel est tangible. Le Volkswagen ID.UNYX 08, grand SUV électrique destiné à la Chine, est entré en production en mars 2026, seulement 24 mois après le début de la coopération. Il repose sur la plateforme Edward de XPeng et récupère plusieurs briques technologiques du constructeur chinois, dont ses solutions d'habitacle, ses technologies d'assistance à la conduite et ses puces Turing. Volkswagen développe parallèlement pour la Chine une nouvelle architecture électrique et électronique, la CEA, avec ses structures locales et dans le cadre de cette coopération technologique.

Dans le premier marché automobile mondial, où les constructeurs chinois imposent des cycles de développement particulièrement rapides, développer seul chaque élément logiciel et électronique peut devenir coûteux et trop lent. Acheter, partager ou adapter une technologie existante permet de raccourcir ces délais. Les 24 mois nécessaires à l>ID.UNYX 08 constituent justement l'un des arguments économique en faveur de ce modèle.

Pour XPeng, le bénéfice est tout aussi évident. La même technologie peut être amortie sur ses propres véhicules puis générer de nouveaux revenus lorsqu'elle est utilisée par un partenaire. Et les derniers comptes de l'entreprise montrent pourquoi ce modèle économique suscite son intérêt.

La technologie, un business plus rentable que les voitures

Au deuxième trimestre 2026, les activités de services et autres revenus de XPeng ont presque doublé sur un an pour atteindre 2,70 milliards de yuans, soit environ 350 millions d'euros. L'entreprise attribue une large partie de cette progression aux prestations de recherche et développement technologique réalisées pour Volkswagen, auxquelles s'ajoutent notamment des ventes de composants et d'accessoires. Mais le chiffre le plus révélateur se trouve dans les marges. Sur cette activité de services et autres métiers, la

marge brute a atteint 75,1 %, contre 53,6 % un an auparavant. Celle des ventes automobiles n'était parallèlement que de 12,1 %, en baisse par rapport aux 14,3 % enregistrés un an plus tôt. Même si Xpeng restait déficitaire sur les deux premiers trimestres de l'exercice la comparaison montre combien la vente de savoir-faire peut être économiquement attractive, surtout dans un environnement soumis à d'intense pression sur les prix.

XPeng souhaite d'ailleurs étendre ce principe au-delà de la voiture particulière. Le groupe travaille sur ce qu'il appelle la « Physical AI », qui englobe notamment robotaxis, robots humanoïdes et autres systèmes capables d'interagir avec leur environnement physique. Son robot IRON est entré dans une phase de préproduction en septembre, avant une production en série annoncée pour la fin 2026 et de premières livraisons commerciales en Chine comme à l'étranger en 2027.

Cette diversification ne remplace pas pour autant l'expansion automobile. Depuis ses débuts en Norvège en 2020, XPeng revendique désormais plus de 100 000 voitures vendues hors de Chine, dont près de 50 % rien que l'an dernier. Au prochain Mondial de l'auto à Paris le constructeur présentera deux modèles attendus, le G9L sur le segment du luxe mais aussi le L03, un nouveau SUV Coupé 100 % électrique, qui devrait assurer la croissance des volumes de la marque en Europe.

Mots fléchés

Préfecture des Landes		Appro- piation		Peu Enveloppes de caoutchouc		Crépitement		Encerclée		Ville de Mayenne		Éduquer	
Huer										Désert rocheux		Phénomène	
								Rôder					
								Affluent de la Saône					
Allonger		Première page				Cadeau							
						Imitées							
						Galère royale							
Peintre français (Edgar)		Infantile								Lentille bâtarde			
										Travail obligatoire			
					Troisième personne du pluriel						Germanium		
					Boisson du matin						Pour remplacer		
Pays africain		Femelles d'un roi		Partie d'un bateau					Pièce du jeu d'échec				
									Commune d'Italie				
				Avec les Lambics et Lager				Surprise partie					Petit saint
								Derniers					
Ville de carnaval				Os de la cuisse						Département français	Einstei- nium		
Père de Jason											Os de poisson		
				Plusieurs Leu		Distingué							
Temps d'une révolution					Complète								Entendaient
Naturelles			Aventures		Derrières								
												Grand arbre de l'île de Java	
Fondement	Prière que dit le prêtre en se lavant les mains						Préfecture du Calvados		Faux marbre				
	Incident								Os de la jambe				
				Auteur de rumeurs		Démonst- ratif				L'érythro- poïétine			
										Longue période			
Martelé		Nenni				Continent					Or		
						Rivière du Congo					Légumi- neuse		
								Port breton					
								Siège d'apparat					
Pensées		Points cardinaux opposés		Chemin								Surveillant	
					Son dieu: Bacchus		Radium			Voile triangu- laire			
							Lycée technique			Responsable du sida			
Chevalier efféminé				Bécane							Id est		
				Lac des Pyrénées					Aperçu		Note de musique		
Indium													
		Pronom personnel				À peu près							
Braise						Sont aptes							

PÉTROLE

Le Brent à plus de 101 dollars le baril

Les cours du pétrole étaient en baisse lundi, dans un marché suspendu à l'évolution des discussions diplomatiques entre les parties prenantes du conflit au Moyen-Orient. Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en novembre, perdait 2,42% à 101,36 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en octobre, tombait de 2,40% à 97,89 dollars. Quant au marché gazier, le contrat à terme du TTF néerlandais, la référence du gaz pour l'Europe, perdait 4,52%, à 75,92 euros le mégawattheure.



ACCIDENTS DE LA ROUTE

5 morts et 237 blessés en 24 heures

Cinq (5) personnes ont trouvé la mort et 237 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique lundi un communiqué de la Protection civile. S'agissant du dispositif de surveillance des plages, la Protection civile a effectué 178 interventions ayant permis de sauver 95 personnes de la noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 82 autres et d'évacuer une personne vers la structure sanitaire la plus proche. Par ailleurs, les secours de la Protection civile de la wilaya de Mascara sont intervenus pour l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré à l'intérieur d'un appartement dans la Commune de Sig, causant des gênes respiratoire à 3 personnes. Concernant le dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte, la Protection civile est intervenue pour l'extinction de 8 incendies du couvert végétal, à travers plusieurs wilayas.

APS

RENTRÉE SCOLAIRE

L'ensemble des établissements scolaires dans les zones touchées par les incendies au rendez-vous

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a assuré, lundi à Jijel, que l'ensemble des établissements scolaires situés dans des zones touchées par les incendies étaient au rendez-vous pour la rentrée, grâce à la conjugaison des efforts de tous les secteurs et organismes concernés par leur réhabilitation. Animant une conférence de presse après avoir donné le coup d'envoi officiel de la rentrée scolaire 2026-2027, depuis l'école Chahid Belaoura-Rabah, dans la commune de Chahna, M. Sadaoui a précisé que "grâce à la conjugaison des efforts des secteurs gouvernementaux, les établissements scolaires dans les wilayas touchées par des incendies ont été non seulement réhabilités, mais également améliorés et dotés de nouvelles structures". Les efforts déployés ont également porté sur l'accompagnement psychologique des élèves, assuré par des spécialistes du secteur de l'éducation et d'autres secteurs concernés, a-t-il ajouté. Après avoir rappelé le bon classement de Jijel aux examens de fin de cycle à l'échelle nationale, M. Sadaoui s'est dit convaincu que les élèves et la communauté éducative de la wilaya "sauront relever le défi en maintenant le même niveau". Le ministre a, par ailleurs, évoqué les principales activités prévues durant la nouvelle année scolaire, citant notamment l'organisation de la deuxième édition du Concours national de l'innovation scolaire, de la deuxième édition du Concours national inter-lycées et du Concours national du théâtre scolaire. Revenant sur les préparatifs menés en amont, M. Sadaoui a relevé "un sentiment de satisfaction chez les parents d'élèves concernant la disponibilité des manuels scolaires, distribués aux établissements en quantités suffisantes avant la rentrée, et des fournitures scolaires, grâce à l'intégration du produit national dans cette opération".

APS

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DES TRANSPORTS

Youcef Roumane installé dans ses fonctions de secrétaire général

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé la cérémonie d'installation de Youcef Roumane dans ses fonctions de secrétaire général du ministère, en application d'une décision du président de la République. La cérémonie d'installation de Youcef Roumane à la tête du secrétariat général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports constitue une nouvelle étape dans le renforcement de l'encadrement de ce département ministériel. À cette occasion, le ministre Saïd Sayoud a mis en avant l'importance de la valorisation des compétences nationales et de l'expérience acquise au sein de l'administration locale. Dans son allocution, le ministre a souligné que cette nomination ne se limitait pas à l'installation d'un nouveau responsable, mais représentait également une reconnaissance du parcours professionnel d'un cadre ayant évolué à différents niveaux de responsabilité et contribué au service de l'administration locale et à l'amélioration de ses performances. La nomination de Youcef Roumane vient couronner un parcours professionnel marqué notamment par l'exercice de plu-

sieurs responsabilités au sein de la Direction générale des collectivités locales. Cette structure constitue, selon le ministre, l'un des piliers essentiels du département ministériel, compte tenu de son rôle dans la mise en œuvre de la politique nationale relative aux collectivités locales et au développement local. Elle représente également un espace institutionnel où sont élaborées les orientations et les stratégies destinées à renforcer les performances des collectivités locales, à promouvoir la gouvernance locale et à favoriser un développement équilibré et durable à travers l'ensemble du territoire national.

Coordination et amélioration des performances administratives

Évoquant l'expérience acquise par le nouveau secrétaire général, Saïd Sayoud a relevé que son parcours au sein de la Direction générale des collectivités locales lui avait permis d'être directement confronté aux préoccupations des collectivités locales et aux défis de la gestion territoriale. Cette expérience constitue, selon le ministre, un atout important pour l'exercice de ses nouvelles fonctions, particulière-

ment dans un contexte marqué par des transformations et des réformes du secteur, ainsi que par des exigences croissantes en matière de coordination, d'efficacité et d'amélioration des performances administratives. Le ministre a, par ailleurs, rappelé le rôle central du secrétariat général dans la coordination entre les différentes structures de l'administration centrale et les services déconcentrés. Cette instance est également chargée du suivi de la mise en œuvre des orientations et des décisions, en vue de garantir le bon fonctionnement du service public et la réalisation des objectifs fixés. Dans ce cadre, Saïd Sayoud a appelé le nouveau secrétaire général à renforcer la coordination et la concertation entre les différentes structures du ministère, à promouvoir la culture du travail collectif et à améliorer les mécanismes de suivi et d'évaluation. Il a également insisté sur la nécessité de développer une vision stratégique permettant de surmonter les difficultés, d'accélérer la mise en œuvre des programmes et d'améliorer les performances administratives et institutionnelles.

Synthèse R E.

CHLEF

Exportation de plus de 15.000 tonnes de ciment et de clinker via le port de Ténès

Le port de Ténès, dans la wilaya de Chlef, a enregistré une opération d'exportation de plus de 15.000 tonnes de ciment et de clinker à destination de l'Europe, a-t-on appris lundi auprès de cette infrastructure portuaire. Le directeur général par intérim du port de Ténès, Lakhdar Brahim, a indiqué à l'APS que, dans le cadre du renforcement des exportations hors hydrocarbures, trois (3) navires ont été chargés simultanément dimanche soir, pour un volume global de 15.000 tonnes de ciment et de clinker à destination de l'Europe. Il a précisé que le premier navire a été

chargé avec 7.000 tonnes de clinker, le 2e avec 4.500 tonnes de ciment conditionné en grands sacs, tandis que le 3e a embarqué 3.550 tonnes d'un autre type de ciment. M. Lakhdar a souligné que le port de Ténès "renouvelle son engagement à soutenir la dynamique nationale des exportations et à mobiliser ses capacités au service de l'économie nationale et du développement économique du pays". Par ailleurs, dans le cadre du développement et de la modernisation du port de Ténès, l'une des plus anciennes infrastructures portuaires du pays, ce dernier a bénéficié d'un projet visant à renforcer le quai commercial

sur une longueur de 480 mètres, selon le même responsable. Cette opération devrait contribuer à renforcer le rôle stratégique du port, à le moderniser, le consolider et le protéger, tout en améliorant son exploitation et en soutenant davantage la dynamique des exportations hors hydrocarbures engagée au niveau de cette infrastructure, selon la même source. Ce projet fait suite à une étude lancée en 2023 par la Direction des travaux publics, ayant permis son inscription et la mobilisation des enveloppes nécessaires à sa réalisation.

APS

CIMENT

Cap sur de nouvelles destinations à l'export

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé, hier à Alger, une réunion avec les producteurs et exportateurs de ciment, consacrée à l'évaluation du bilan des opérations d'exportation réalisées durant le premier semestre 2026 et aux perspectives d'élargissement de la présence du produit national sur les marchés internationaux. Cette rencontre, précise le ministère, s'inscrit dans le cadre du suivi périodique des différentes filières disposant de capacités à l'export et de l'accompa-

gnement des opérateurs économiques dans leurs démarches visant à renforcer la présence des produits algériens sur les marchés extérieurs. Lors de cette réunion, le ministre a insisté sur la nécessité de renforcer la présence du ciment algérien sur les marchés africains, considérés comme des débouchés à fort potentiel pour cette filière, au regard notamment des avantages concurrentiels dont elle dispose, en particulier en matière de qualité des produits et de capacités de production. Kamel Rezig a également appelé les

producteurs et exportateurs à élargir la présence du ciment national à l'étranger et à explorer de nouvelles destinations d'exportation, notamment en Asie, en Amérique et dans les pays des Caraïbes. L'ouverture de ces nouveaux marchés devrait permettre de renforcer le positionnement du ciment algérien à l'international et de diversifier les débouchés des exportations nationales, dans le cadre des efforts visant à accroître la présence des produits hors hydrocarbures sur les marchés mondiaux.

R E.